



**«La Mondialisation: Des effets sur les menaces non-militaires.
Y a-t-il des nouvelles options militaires ? »**

**Commandant
Michael Kratschmar**

**Armée de l'air
Allemagne**

1. « La Mondialisation : Des effets sur les menaces non-militaires. Y a-t-il des nouvelles options militaires ? »
2. CDT armée de l'air Allemagne KRATSCHMAR, Michael
3. 22.03.2000
4. Division B1
5. Mémoire de géopolitique
6. Le présent mémoire a pour but de mettre en lumière les effets probables du processus de la globalisation sur d'autres évolutions et disparités inquiétantes tout en se livrant à une description d'éventuelles menaces qui en découlent. Vu l'ampleur de la thématique, il y a lieu de s'en tenir à quelques exemples sélectionnés. Cela dit, une attention toute particulière sera prêtée à l'évolution écologique et à la migration. La dernière partie du mémoire sera consacrée aux leçons tirées du passé le plus récent qui prouvent que nous sommes, en tant que militaires, le plus souvent peu adaptés aux conditions prédominantes dans une situation de conflit lorsque les menaces qualifiées de non militaires prennent des dimensions militaires. Existe-t-il des modes d'actions militaires préventifs pour affronter des conflits ou, du moins, pour améliorer notre capacité d'action ?
7. Mots clés : Globalisation, mondialisation, migration, écologie, risques non-militaires.

**«La Mondialisation: Des effets sur les menaces non-militaires.
Y a-t-il des nouvelles options militaires ? »**

Sommaire

- 1. Introduction**
- 1.1 Avant-propos**
- 1.2 But du mémoire**

- 2. Mondialisation/globalisation**
- 2.1 Définitions**
- 2.3 Cinq éléments caractéristiques du bouleversement structurel**

- 3. La politique de sécurité et la mondialisation**
- 3.1 La politique étrangère et de sécurité à l'échelle mondiale**
- 3.2 Aspects économiques de la sécurité**

- 4. La mondialisation et les risques non militaires**
- 4.1 La migration**
- 4.2 L'écologie**
- 4.3 Les conséquences à l'échelle mondiale**
- 4.4 Le scénario «changements climatiques»**
- 4.5 L'effet intellectuel ou
«les pays pauvres pourraient-ils déclarer la guerre aux pays riches ?»**
- 4.6 Les indicateurs**

- 5. Y a-t-il des modes d'actions militaires ?**
- 5.1 Quo Le statu quo**
- 5.2 La formation militaire face aux défis de la mondialisation**
- 5.3 L'étude militaire des crises**
- 5.4 Les concepts préventifs de stationnement**

- 6. Conclusions**

1. Introduction

1.1 Avant-propos

«Or, l'association de villes commerçantes la plus importante et la plus puissante était la Hanse. Ce ne fut d'abord qu'une union de marchands soucieux de sauvegarder leurs intérêts commerciaux par des accords mutuels. Il leur importait surtout d'abolir les droits de douane arbitraires, de se défendre contre la piraterie et contre la loi martiale selon lequel tout navire échoué constituait une prise, de parvenir à un accord sur le pouvoir d'achat de la monnaie, d'instaurer des privilèges et de créer des monopoles. Ils construisaient également des routes – car la Hanse n'était pas uniquement, loin s'en faut, une association de villes maritimes - et bâtissaient des canaux. Ce fut moins par l'invention de la poudre à canon comme l'on a prétendu à tort que par la montée en puissance des villes et de sa bourgeoisie qui, avec les richesses accumulées, s'était forgé une solide conscience de classe que l'art militaire a pris un tournant décisif. Seuls guerriers au haut moyen âge, les chevaliers ont fondé leur suprématie essentiellement sur leur position sociale. Leur pouvoir a décliné à partir du moment où les bourgeois citadins ont commencé à faire bloc au combat. La bourgeoisie citadine était fort consciente de son état. Ses habits le plus souvent adaptés aux besoins du travail constituaient une sorte d'uniforme favorisant par cela non seulement la cohésion sociale [...] mais aussi la discipline, qui était d'une importance majeure pour toute formation militaire. Alors que les batailles entre chevaliers s'étaient terminées pour la plupart sans pertes majeures, celles opposant chevaliers et bourgeois dégénéraient souvent en un terrible carnage.»¹

Ce document vivant qui remonte plus de six siècles en arrière décrit un processus de mondialisation riche en bouleversements, en l'occurrence déclenché et accéléré par la Hanse qui était sans doute l'institution commerciale la plus puissante du Moyen Age.

Cet exemple historique doit servir d'introduction au présent mémoire celui-ci illustrant notamment a posteriori, d'importants rapports de cause à effet :

- Redistribution radicale des richesses nationales par le commerce mondial naissant ;
- Et par conséquent un vaste bouleversement de la structure et des rapports de forces sociaux ;
- Caducité d'un concept tactico-militaire s'étant formé à travers les siècles.

Ou bien posons la question autrement : Aurions-nous - en tant que militaires des armées les plus modernes et des pays les plus puissants sur le plan économique de notre époque - reconnu les signes du temps ou aurions-nous préféré maintenir comme le faisaient les chevaliers aussi puissants du Moyen Age notre «art militaire» tout en périssant avec elle ?

Nous sommes aujourd'hui dans la phase de la mondialisation, qu'il est convenu d'appeler «globalisation». Ce terme étant, vraisemblablement à cause de l'ambiguïté de l'adjectif «global», moins utilisé dans les ouvrages spécialisés français, les deux notions se correspondent parfaitement dans ce mémoire.

Dès lors, quand il sera ci-après question de mondialisation, c'est toujours de la dernière phase de celle-ci, à savoir de la globalisation, dont il s'agit et vice-versa.

1.2 But du mémoire

Le présent mémoire a pour but de mettre en lumière les effets probables du processus de la globalisation sur d'autres évolutions et disparités inquiétantes tout en se livrant à une description d'éventuelles menaces qui en découlent .

¹Emil Franzel, Geschichte des deutschen Volkes (Histoire du peuple allemand), Gütersloh 1985 p. 162

Vu l'ampleur de la thématique, il y a lieu de s'en tenir à quelques exemples sélectionnés. Cela dit, une attention toute particulière sera prêtée à l'évolution écologique et à la migration (cette dernière étant étroitement liée à la première).

Il sera en outre indispensable de fournir une description des conditions auxquelles sera soumise la politique de sécurité dans un contexte mondial.

La dernière partie du mémoire sera consacrée aux leçons tirées du passé le plus récent qui prouvent que nous sommes, en tant que militaires, le plus souvent peu adaptés aux conditions prédominantes dans une situation de conflit lorsque les menaces qualifiées de non militaires prennent des dimensions militaires.

Existe-t-il des modes d'actions militaires préventifs pour affronter des conflits ou, du moins, pour améliorer notre capacité d'action ?

2. Mondialisation/globalisation

2.1 Définitions

Pour rester fidèle à la logique du présent mémoire, il sera indispensable de définir et, bien sûr, de différencier nettement les notions de «mondialisation» et de «globalisation». Tout d'abord, il s'agit de définir ces notions par référence à leur acception première qui s'inscrit dans un contexte économique. La globalisation constitue la dernière étape d'un processus de mondialisation qui s'est développé en trois phases ²:

L'internationalisation représente par définition la phase du développement des marchandises et des exportations des marchandises dont

La transnationalisation correspond à la phase du développement des flux d'investissements directs.

La globalisation se traduit par la mise en place de réseaux mondiaux de production et d'information.

Terme assez flou, la mondialisation suggère que certains phénomènes d'ordre démographique (par ex. les migrations), climatique (par ex. la sécheresse, la destruction de la couche d'ozone), économique (par ex. la pollution, l'utilisation des océans) posent des problèmes qu'il n'est possible de résoudre qu'à l'échelle mondiale.

La mondialisation constitue une dynamique résultant d'une évolution marquée par le progrès des communications en tous genres. Cette dynamique permet de produire et de distribuer sans être gêné par les frontières et donc de viser des marchés à l'échelle mondiale. On la confond souvent avec l'internationalisation qui désigne plus simplement la collaboration des économies nationales sous forme de conventions collectives, de traités commerciaux.

Or, la mondialisation implique qu'il y a dans le monde des centres de production, des besoins différents selon les régions ainsi que «la constitution de décisions économiques à l'échelle mondiale et dotées de moyens mondiaux» (F. Perroux).

Cette économie-monde, selon l'historien Fernand Braudel, s'est mise en place à partir de l'Europe au XVI^e siècle, au moment des grandes découvertes. Mais paradoxalement, l'expansion européenne a été une source de fragmentation par la concurrence qu'ont exercé les colonisateurs entre eux et par les Etats qui ont été construits sur ces empires. La première industrialisation a accru cette fragmentation du monde entre une Europe où l'économie connut un décollage rapide et le reste de la planète encore à l'écart.

La deuxième industrialisation a favorisé les Etats-Unis et amorcé un départ en Russie.

La troisième phase depuis la Seconde Guerre mondiale est plus désordonnée : les pays d'Europe et les Etats-Unis gardent leur avance, mais le Japon et de nouveaux pays pauvres entrent dans la compétition. Des expériences autarciques (Russie, Chine), déconnectées des circuits mondiaux font manquer les révolutions technologiques et économiques, telles la pétrochimie et l'électronique. Des tensions très fortes surgissent alors dans les civilisations hésitant entre modernité et tradition.

² Frédéric Teulon, *Lexikon der Geschichte, der Wirtschaft, der Finanzen*, Vendome, 1995, p. 481

Le libéralisme joue finalement le plus grand rôle avec le capitalisme dont les deux fers de lance sont le marché et la liberté individuelle. Les Etats-Unis saisissent l'opportunité de la guerre pour promouvoir le fordisme qui devient le modèle de production des pays libéraux et l'Etat-providence son organisation sociale.

En conséquence, ils mettent en place des structures politiques et militaires – ONU, OTAN, OTASE – des structures monétaires et commerciales – système monétaire international, FMI, GATT – qui sont autant d'outils d'intégration des économies.

Actuellement, les deux principaux acteurs de la mondialisation sont les Etats, à qui revient une part importante de la gestion des relations internationales, et les firmes multinationales.

Sur le plan financier, on peut brièvement constater que les problèmes sont soulevés par la dette des pays en développement pris en charge par le FMI et les grands pays industriels.

La mondialisation pose le problème de la nationalité des entreprises, notamment des multinationales et, par conséquent, de la nouvelle vocation des états, dont le modèle dominant est l'Etat-nation et qui sont tiraillés entre le maintien d'une identité collective nationale et la contrainte internationale dictée par la conjoncture.

La globalisation représente l'intensification de la mondialisation. La cause principale de cette intensification est l'influence de l'information qui circule désormais de manière instantanée et qui se joue des frontières. Du fait du rapprochement des niveaux de vie et de l'uniformisation des modes de consommation dans les pays développés, les grandes entreprises ont de plus en plus une stratégie globale, un raisonnement qui s'applique à l'échelle de la planète. On voit naître ainsi des réseaux de production transnationaux dont la coordination au sein d'une même entreprise est assurée par le couplage de l'informatique et des télécommunications.

La globalisation provoque un recentrage sur les activités de base afin d'obtenir des économies d'échelle et d'atteindre une taille critique. Les firmes cherchent à être présentes aux Etats-Unis, en Europe ainsi qu'en Asie du Sud-Est et à amortir les frais de recherche en lançant simultanément les nouvelles fabrications dans ces trois grands pôles de développement (moins de produits différents pour davantage de pays). L'économie se mondialise, la conquête des marchés et des technologies étrangères est devenue vitale pour rester dans la course au progrès technique et assurer une progression des niveaux de vie. L'accentuation de la concurrence mondiale remet en cause la théorie du cycle du produit qui voulait que les multinationales expérimentent leurs innovations sur un marché intérieur captif avant de se lancer à la conquête des marchés mondiaux. Sur le plan financier la globalisation signifie une plus grande circulation de l'épargne entre les différentes régions de la planète et un fonctionnement des marchés boursiers en continu.

Avec la globalisation les espaces juridiques nationaux sont désormais de trop petite taille pour assurer un contrôle efficace. Si les frontières physiques représentent encore des obstacles potentiels, elles deviennent de plus en plus perméables.

2.2 Cinq éléments caractéristiques du bouleversement structurel³

Nous assistons actuellement à cinq changements structurels fondamentaux. Pris isolément, chacun de ces changements en tant que tel représenterait un grand bouleversement. Mais leur simultanéité et leur interaction font en sorte qu'ils aboutissent à des conséquences bien plus fondamentales que celles inhérentes à une simple période de transformations rapides.

Le premier changement a son origine dans le déclin du communisme vers la fin du XXe siècle. Les grands bouleversements géopolitiques qui s'ensuivent à l'échelle internationale en matière de politique de sécurité et de défense sont connus. Le fait que 1,9 milliards d'individus appartenant jadis à l'ancien monde communiste, donc un tiers de l'humanité, se sont convertis au capitalisme, constitue un aspect important du présent mémoire. Il apparaît comme presque banal de constater que, dans la phase de

³Lester Thurow, „Kolumbus irrte nicht“, Süddeutsche Zeitung, 13 février 1999

globalisation où nous sommes, cette mutation aura des conséquences fondamentales non seulement sur l'humanité mais sur le monde tout entier. Economiquement parlant, tout ce qui sera produit n'importe où dans le monde par qui que ce soit sera assujéti à un bouleversement radical.

Le deuxième changement en profondeur concerne la transition des industries produisant à base de matières premières naturelles vers des industries utilisant des produits artificiels et largement tributaires des sciences. Tout au long d'un siècle – de John D. Rockefeller au sultan de Brunéi – l'homme le plus riche du monde devait sa fortune au pétrole. Une grande prospérité se bâtissait toujours à partir de la propriété de terres, d'or, de gisements de charbon ou d'autres richesses naturelles. Aujourd'hui avec Bill Gates, une tête pensante est devenue l'homme le plus riche du monde symbolisant à lui seul le changement profond dans le processus de la création industrielle.

Le troisième changement est d'ordre démographique et consiste en la croissance, la migration et le vieillissement de la population mondiale. Pour cette phase la plus récente de la mondialisation, il est vrai que c'est le dernier critère – le vieillissement – qui s'avère déterminant. En l'an 2025, la majorité de l'électorat aux Etats-Unis aura plus de 65 ans. En l'espace d'une génération, l'on verra émerger pour la première fois des sociétés humaines où les vieilles gens seront numériquement supérieurs. Ce phénomène sociologique sera lourd de conséquences notamment pour les pays industrialisés. Si, d'après Chauprade, l'Etat national représente le sujet agissant en matière de recherche géopolitique, il n'en reste pas moins vrai que les hommes vivant dans les états en constituent les forces motrices. Les conséquences sociologiques, psychologiques et économiques de cette évolution seront d'une portée considérable.

Le quatrième changement réside dans le fait que l'homme, pour la première fois dans l'Histoire, dispose des technologies de transport et de communication nécessaires à une économie vraiment mondiale. Peu à peu, les économies américaine, allemande et japonaise se dissoudront pour faire place à une économie mondiale. Il y a cent ans, les économies régionales ont été supplantées par les économies nationales. Ce premier bouleversement a renforcé le pouvoir des Etats nationaux, alors que le second, malgré le regain nationaliste, inverse aujourd'hui la tendance en maints endroits. Cela signifie qu'une économie mondiale est en train d'émerger sans qu'il y ait un contrepoids sous forme de gouvernement mondial capable de faire jouer les mécanismes de régulation et de contrôle qui sont de mise dans nos états nationaux.

Il en résulte le cinquième élément du bouleversement structurel : Lorsque l'Etat et l'économie évoluent dans des cadres différents, il n'y aura plus de superpuissance économique comme au XIXe siècle l'Empire britannique et au XXe siècle les Etats-Unis.

3. La politique de sécurité et la mondialisation

Les options et modes d'actions militaires sont fonction des exigences et évolutions en matière de politique de sécurité. Dès lors, ce mémoire doit impérativement se consacrer aux bouleversements que cela implique en matière de politique étrangère et de sécurité jusqu'à rendre compte d'une politique étrangère et de sécurité menée à l'échelle planétaire.

3.1 La politique étrangère et de sécurité à l'échelle planétaire

La paix peut être menacée par des risques non militaires.⁴

Bien plus que la simple absence de guerre, la paix représente, non seulement en théorie et par définition, le processus qui, dans la coexistence des peuples et des hommes, éradique la force, la faim et l'oppression et conserve ou rétablit les bases de vie naturelles (paix positive).

⁴Der Bundesminister der Verteidigung, Verteidigungspolitische Richtlinien, Bonn 26. November 1992, S. 11

Rares sont devenues les évolutions mondiales permettant aux gouvernements et aux citoyens de se complaire dans le rôle du spectateur non concerné. Le processus de la globalisation a fini par créer des dépendances multiples entre états. Avec les moyens de communication modernes et l'interpénétration économique les distances géographiques se sont réduites. Il est rare, de nos jours, de voir que des décisions prises ou non par des états ou des communautés d'états demeurent sans incidence aucune sur d'autres régions du monde.

La politique de l'environnement en Chine, la situation sanitaire en Afrique, la sécurité des installations nucléaires en Russie et la maîtrise de la pénurie d'eau au Proche Orient ont des répercussions sur la vie de millions d'hommes qui vivent tout de même dans d'autres parties du monde et ne participent en aucune manière à la prise des décisions. Les effets transfrontaliers engendrés par les évolutions mondiales limitent de plus en plus la souveraineté nationale. La capacité des états de défendre souverainement leurs intérêts a diminué. Pour pouvoir donc protéger les biens mondiaux par exemple, la communauté internationale sera obligée de coopérer.

Une conception plus large de la politique étrangère et de sécurité, accélérée au cours de la dernière décennie de notre siècle par la disparition de la bipolarité notre monde, a modifié la pensée dans le domaine de la politique sécuritaire. Le vide intellectuel et conceptuel qu'a laissé la dissolution de la confrontation des deux grands blocs militaires a rendu nécessaire une restructuration fondamentale de la pensée tant au niveau de la politique de sécurité que sur le plan militaire.

Tout cela a amené les pays occidentaux à formuler un vaste concept de sécurité.

Outre les aspects militaires, ce concept intègre les autres dimensions de la sécurité, à savoir la vie économique et sociale, l'environnement et les droits de l'homme. C'est ce vaste éventail des tâches qui a conduit les institutions les plus diverses à aborder la problématique de la politique sécuritaire. Pour cette raison, la notion de politique de sécurité élargie a vu le jour dans les années 90. Toutefois, étant donné le caractère flou d'un concept de sécurité universel, une certaine tendance à orienter les définitions et les tâches sur les dangers militaires se fait sentir.

Il ne peut faire de doute que la lutte contre les risques écologiques transfrontaliers figure parmi les tâches en matière de politique étrangère et de sécurité qu'aucun pays ne peut se permettre de négliger et qui exigent une concertation sur le plan international. Dès lors, l'écologie fait impérativement partie intégrante d'une politique étrangère et de sécurité axée sur la mondialisation.

De même, beaucoup de pays sont touchés par les flux migratoires. Dans les pays d'accueil, les réfugiés de guerre et les demandeurs d'asile fuyant leur pays d'origine pour se mettre à l'abri de la détresse et des persécutions suscitent, par leur grand nombre, des préoccupations quant au maintien de la sécurité sociale et de la stabilité intérieure.

Notamment la guerre en Bosnie-Herzégovine a mis en évidence que même des états géographiquement éloignés comme l'Allemagne qui ne sont pas partie prenante dans une guerre ne peuvent se soustraire aux conséquences de celle-ci. On a vu également qu'il ne suffit pas de mettre fin à une guerre. Pour rétablir la sécurité et la stabilité dans une région, il est indispensable de procéder à son redressement économique. Ce n'est qu'à cette condition que les hommes acceptent de rester dans leur pays natal ou bien d'y retourner.

Tous les exemples ne font qu'illustrer que, depuis longtemps, la sécurité a cessé d'être une affaire purement militaire. Qu'elle puisse pourtant être aussi de nature strictement militaire démontre la préoccupation suscitée par la prolifération des armes de destruction massive. Les matériels nucléaires, chimiques et biologiques représentent de plus en plus une menace mondiale. Le nombre des pays techniquement capables de produire des armes ayant une capacité de destruction massive ne cesse de croître. Il ne fait point de doute que tôt ou tard ces pays se seront dotés des vecteurs balistiques

permettant de les transporter sur de longues distances. Les essais d'armes nucléaires réalisés en 1998 par l'Inde et le Pakistan sont un exemple pour de telles capacités techniques accrues.

Les inspections conduites sous l'égide des Nations Unies en Iraq ont été motivées par la menace que représente l'éventuel recours de gouvernements sans scrupules ou de groupements terroristes à des armes de destruction massive. Elles visent à priver le régime dictatorial installé à Bagdad de toute capacité de menacer ses voisins avec des armes de destruction massive.

Au sein de l'OTAN, la prolifération a déclenché un débat sur la question de savoir si l'Alliance atlantique peut se borner à n'agir que lorsque la sécurité territoriale de ses pays membres est directement menacée. Aux Etats-Unis, des voix se lèvent suggérant que l'OTAN devra, à l'avenir, assumer plus de responsabilités, voire, le cas échéant, se mondialiser, alors que les Alliés européens plaident pour un rôle plus restrictif.

Quels sont les changements intervenus en matière de politique de sécurité depuis 1991 ?

La fin du conflit Est-Ouest a accéléré la mondialisation des problèmes en matière de politique étrangère et de sécurité et préparé le terrain pour l'émergence de beaucoup de causes de conflit non militaires. 40 ans durant, le paysage de la politique de sécurité en Europe a été caractérisé par le face-à-face de deux alliances armées jusqu'aux dents. Cette bipolarité a marqué la politique de sécurité en Europe de son empreinte.

De même, dans l'hémisphère sud, c'est-à-dire dans ce qu'on appelle le tiers monde, chaque partie a essayé de se trouver des alliés et d'élargir ses sphères d'influence. Ce faisant, le camp soviétique a privilégié des pays et mouvements révolutionnaires, alors que l'Occident a soutenu des régimes amis, parmi lesquels aussi des régimes dictatoriaux pro-occidentaux tels que le régime de Mobutu. Ainsi, le conflit Est-Ouest s'est également déroulé très loin au-delà des frontières de l'Europe ayant, en fonction des intérêts des deux superpuissances, des effets tantôt stabilisateurs tantôt déstabilisateurs pour les pays concernés. Mettant fin à ce système bipolaire dans l'hémisphère nord, l'effondrement du bloc communiste et de l'Union soviétique a également bouleversé le paysage politique dans certaines parties du tiers monde. Dans des régions considérées jadis par l'Est et l'Ouest comme leurs sphères d'influence, des aspirations politiques et des intérêts tribaux locaux et régionaux ont pris de plus en plus le dessus. Ainsi, force est de constater que depuis 1989 les conflits notamment en Afrique ne sont pas devenus moins nombreux, mais les pays concernés sont, plus que par le passé, livrés à eux-mêmes.

Le conflit Est-Ouest avait imposé notamment en Europe un carcan en matière de politique de sécurité ayant pour effet, avant 1991, de refouler beaucoup de conflits qui refont aujourd'hui surface tels ceux qui se déroulent actuellement sur les Balkans. De part et d'autre, on veillait à ce qu'il règne l'ordre et la paix dans ses rangs pour ne pas montrer de faiblesse à l'adversaire. Pour y parvenir, l'Union soviétique avait également recours à la force, comme ce fut le cas en Allemagne de l'Est (1953), en Hongrie (1956) et en République tchécoslovaque de l'époque (1968).

L'antagonisme Est-Ouest a eu pour effet secondaire que, pendant longtemps, les Allemands n'eurent pas à faire face à de nouveaux problèmes au niveau de la politique étrangère et de sécurité. Depuis la chute du mur de Berlin, rien n'a pu remplacer l'ordre rigide imposé par le conflit Est-Ouest.

Le communisme doit son échec, entre autres, à son incapacité de donner une réponse aux problèmes d'un monde de plus en plus interdépendant. Il avait cessé d'être l'idéologie régissant tous les domaines de la vie. En 1991, le Pacte de Varsovie s'est dissolu. En cette même année l'Union soviétique s'est décomposée en 15 Etats indépendants. Du jour au lendemain si l'on peut dire l'Est n'a plus représenté de menace militaire imminente. On ne tardait cependant pas à constater qu'au lieu d'éliminer les pulsions conflictuelles, l'antagonisme Est-Ouest - en comportant notamment la menace de destruction

nucléaire - les avait tout bonnement masquées et refoulées. De vieilles blessures oubliées tels des contrastes religieux, ethniques et des conflits frontaliers se sont soudain ravivées.

De plus en plus, la sécurité est apparue comme une problématique aux facettes multiples. Après avoir brandi pendant 40 ans la menace de la force et de la guerre dans le but, justement, de conjurer ces risques, il a bien fallu admettre que celles-ci étaient redevenues une réalité sur le vieux continent.

3.2 Aspects économiques de la sécurité

Vu que le processus de la mondialisation repose essentiellement sur des décisions relevant de la politique financière et commerciale, l'économie joue un rôle primordial dans une politique de sécurité mondialisée. La politique étrangère équivaut aujourd'hui pour une grande partie à une politique économique menée à l'échelle planétaire. L'ouverture des frontières à une circulation largement illimitée des biens et services ainsi que le souci constant de lever les obstacles au développement des relations financières internationales ont fait exploser, ces dernières décennies, le volume du commerce international et les flux financiers tout en augmentant nettement l'interdépendance des pays en matière d'économie extérieure.

De moins en moins, les crises économiques restent cantonnées dans les pays ou régions où elles surgissent. Avec les interdépendances économiques et financières, il y a de plus en plus de risques qu'elles se répercutent sur d'autres parties du monde. Au cours des dernières années, les exemples se sont succédés à un rythme de plus en plus soutenu (Asie orientale, Russie, Brésil). Si les causes de ces crises restent spécifiques, elles ont néanmoins ceci en commun : Leurs conséquences concernent le monde entier.

Cela est vrai aussi pour un pays qui, comme l'Allemagne, qui vend une grande partie de ses produits sur le marché mondial. A l'instar de beaucoup d'autres économies nationales axées sur les exportations, l'Allemagne a donc un intérêt particulier à maintenir la stabilité et la force d'achat dans les pays importateurs, étant donné qu'une crise économique comme récemment en Asie orientale qui, pendant longtemps, a été considérée comme une région particulièrement dynamique a des effets négatifs sur les carnets de commandes des entreprises allemandes. A cela s'ajoute que, sans prospérité dans d'autres parties du monde, il devient de plus en plus illusoire de lutter efficacement contre le chômage dans les pays occidentaux.

Dès lors, il ne s'agit point d'un acte dénué de tout intérêt lorsque des pays en difficultés financières et économiques se voient attribuer des crédits par des organismes financiers internationaux auxquels participent le plus souvent les pays prospères d'Europe occidentale. Fournir de l'aide à autrui c'est, dans le contexte mondial, toujours un peu agir pour son propre intérêt.

Au terme de négociations s'étendant parfois sur plusieurs années les pays de notre planète ont réduit leurs barrières douanières et démantelé les restrictions quantitatives en matière d'importations. Ce faisant, ils étaient convaincus qu'un commerce international aussi libre que possible profiterait à tout le monde.

Pourtant, dans la mesure où les instruments traditionnels de la politique commerciale perdent d'importance et que les nations s'affrontent sans défense aucune sur le marché mondial, les conditions de production dans les différents pays et la question de savoir si ceux-ci mènent une politique financière et monétaire à la mesure de leur potentiel économique revêtent de plus en plus d'importance.

Mise à part la législation financière d'un état, il existe encore d'autres facteurs qui, à l'heure de la mondialisation, jouent un rôle important. Un pays faisant fi des impératifs écologiques, des minima sociaux et d'humaines conditions de travail pourra en tirer, au moins à court terme, des avantages au niveau des prix et des conditions d'écoulement des produits sur le marché international par rapport à l'autres pays. Il est, dans un premier temps, plus compétitif qu'un état respectueux des normes de protection de l'environnement et de protection sociale comme par exemple l'interdiction du travail des enfants.

Pour cette raison, des voix s'élèvent constamment, réclamant des normes internationales obligatoires tels des minima sociaux ou écologiques universellement reconnues. A les entendre, les conditions sociales et écologiques dans les différents pays devraient faire l'objet de conférences internationales afin de conjurer les risques d'une «course au démontage social».

Il est tout à fait évident que sur ce point il n'y a pas de divergence d'intérêts. Les uns profitent du fait que leurs normes sociales et écologiques sont peu contraignantes pour faire des économies leur permettant de proposer des produits moins chers. Les autres, en revanche, réclament des normes plus strictes et dont la mise en œuvre serait plus chère afin de se débarrasser d'une concurrence gênante. Une autre stratégie des pays à salaires élevés consiste à concentrer leurs efforts sur des secteurs exigeant un niveau technologique et de formation supérieur à celui de la concurrence.

Pour qu'un pays soit à même d'instaurer et de maintenir un réseau social dense et des normes écologiques sévères, il importe que la productivité de son industrie dépasse celle de ses concurrents ou que ses principaux partenaires dans le domaine du commerce extérieur prennent des mesures allant dans le même sens.

Ainsi en Allemagne, lors du débat portant sur l'augmentation du prix du carburant à 5 DM, a-t-on vu notamment l'industrie allemande affirmer qu'elle ne pourrait y consentir que lorsque les pays de l'Union européenne, étant les principaux partenaires commerciaux de l'Allemagne, en feraient autant. Cet exemple illustre que dès aujourd'hui les états ont perdu une partie de leur souveraineté tant vers l'extérieur que vers l'intérieur.

Nous assistons à l'émergence de ce qu'on appelle «multilatéralisme» : Consciente de l'accroissement des tâches internationales, la communauté internationale multiplie organisations, institutions et conférences. Sur le plan financier et économique, la réunion annuelle G8 (sommet des chefs d'Etat ou de gouvernement des sept premiers pays industriels occidentaux - France, Allemagne, Grande-Bretagne, Italie, Japon, Canada, États-Unis – avec, depuis 1994, comme partenaire traité sur un pied d'égalité, la Russie) joue un rôle important.

Mais pour des pays comme l'Allemagne et la France l'organisation essentielle est sans aucun doute l'Union européenne à l'intérieur de laquelle l'Allemagne, par exemple, effectue les deux tiers environ de son commerce extérieur.

A l'heure de la mondialisation, ce ne sont pas seulement les changements inter étatiques qui sont en jeu, des évolutions mondiales se répercutant aussi de plus en plus sur ce qui se passe à l'intérieur des Etats.

Les questions soulevées par les grandes conférences internationales des années 90 (environnement et développement en 1992 à Rio, Droits de l'homme en 1993 à Vienne, population mondiale en 1994 au Caire, développement social en 1995 à Copenhague, femmes en 1995 à Pékin et urbanisme en 1996 à Istanbul) et la participation de plus de mille organisations non gouvernementales (ONG) ont mis en évidence que les problèmes sociaux, eux aussi, ne s'arrêtent pas aux frontières et que les pouvoirs de décision n'appartiennent pas aux seuls états et aux organisations internationales dont ceux-ci font partie.

Pour affronter les problèmes à caractère mondial les états doivent de plus en plus faire appel à des organismes internationaux et non-étatiques ce qui est déjà monnaie courante dans le domaine de l'aide humanitaire.

Compte tenu du fait que, selon des estimations, à peu près 40 % du commerce international s'effectue par de grandes firmes multinationales, on serait tout de même fondé à croire que celles-ci devraient non seulement avoir intérêt à parvenir à des règlements à l'échelle mondiale, mais y contribuer elles-mêmes.

L'ancrage de l'Allemagne dans l'OTAN et l'Union européenne est approuvé par la majorité des Allemands. Les dissensions éclatent cependant souvent au grand jour lorsqu'il s'agit d'assumer les conséquences qui découlent de cette intégration multilatérale de la politique étrangère de l'Allemagne. Ces clivages apparaissent le plus souvent lorsqu'il s'agit de prendre une décision relative au recours à des moyens militaires. Taradée, en raison de son passé, par la pensée politique, l'Allemagne est un exemple extrême mais ô combien éloquent pour la réorientation de l'action d'un pays dans le domaine de la politique de stabilité. Plus loin, j'examinerai ce problème plus à fond.

A ce propos, il est particulièrement intéressant de savoir quel «bien mondial» est considéré comme suffisamment important en matière sécuritaire pour justifier le recours à l'action militaire. Ou en d'autres termes : A quel point un pays comme l'Allemagne se résoudra-t-il à prendre démocratiquement la décision d'agir militairement.

A l'heure actuelle, on est fondé à dire que ce sont les massacres, les épurations ethniques, c'est-à-dire les violations extrêmes des Droits de l'homme au sens le plus large du terme, qui fournissent une légitimation à l'emploi de moyens militaires.

Cela vaut à fortiori pour les famines, les sinistres etc. où les moyens militaires sont exclusivement mis en œuvre dans le cadre d'actions humanitaires.

Dans ce contexte, les technologies modernes de l'information sont un vecteur déterminant de la mondialisation en modifiant considérablement notre perception des injustices dans le monde.

A part les Droits de l'homme, il existe d'autres biens mondiaux encore tout comme il y a, comme je viens de décrire, des intérêts nationaux et multinationaux indissociablement liés à l'interdépendance économique mentionnée plus haut. Qu'il s'agisse de la perception de certaines situations ou injustices, du fait de ressentir une obligation morale d'agir ou finalement du sentiment d'être atteint dans ses propres intérêts, toutes ces appréciations ont connu, au cours de la dernière décennie, une transformation profonde. Il serait naïf de croire que ce processus ait déjà touché à son terme.

4. Mondialisation et risques non militaires

Parmi les multiples manifestations de la mondialisation et des risques non militaires, j'ai choisi, à titre d'exemple, les problèmes de la migration et de l'environnement.

4.1 La migration

De nos jours encore, 1,2 milliards d'hommes vivent dans la misère et dans la détresse. 1,5 milliards d'individus n'ont pas accès aux soins de santé les plus élémentaires et à peu près 800 millions d'humains souffrent d'hypotrophie chronique. Jour après jour, 40.000 individus, pour la plupart des enfants, meurent de faim ou de ce qui en constitue les corollaires.⁵

Et ces calamités ne sont pas près de disparaître. D'une part, la population de la planète continue à faire l'objet d'une croissance exponentielle. Les pronostics établis ces dernières années n'ont pas été contredits par les faits. En cette fin de millénaire ou plus précisément en septembre 1999, au moment où j'entamais mes recherches pour le présent mémoire, le seuil de six milliards d'humains a été dépassé. Selon les pronostics, la terre comptera 8,5 milliards d'habitants en 2025 et de 10 à 12,5 milliards en 2050. Et cette croissance démographique sera due presque exclusivement aux pays du tiers monde.

Au cas où les prévisions de la Banque mondiale en matière d'évolution démographique s'avéraient justes, il est plus que probable que l'on assistera à des mouvements migratoires considérables. Sous ces conditions, peu accepteront de rester chez eux en souffrant la faim. Rien que les chiffres d'aujourd'hui

⁵Human Development Report, 1993, Publié pour le United Nations Development Programme (UNDP), New York/Oxford 1993

ont de quoi impressionner ⁶: Au cours des années 80, le nombre des personnes s'établissant légalement dans les Etats-Unis et dans les autres riches pays industrialisés s'élève respectivement à 7,9 millions et à 7,3 millions. On table sur 5 à 6 millions à y être entrés clandestinement ce qui porterait le chiffre global à 20 millions d'individus.

De plus, dans les pays du tiers monde 80 millions de personnes ont franchi les frontières de leur pays natal pour aller travailler ailleurs. Des centaines de milliers de jeunes filles originaires des Philippines travaillent comme domestiques à Hongkong et l'Arabie saoudite compte 6 millions de travailleurs immigrés. Sans oublier les 20 millions de personnes ayant fui leurs pays d'origine en Afrique et en Afghanistan.

En l'espace d'une décennie, 120 millions d'hommes ont donc passé les frontières. C'est du jamais vu tant pour l'ampleur que pour les dimensions géographiques des migrations.

4.2 L'écologie⁷

Par ailleurs, on continue à gaspiller des ressources naturelles et à laisser à l'abandon des pâturages et des terres cultivables. A certains égards, la crise écologique de plus en plus aiguë peut représenter une menace plus sévère pour la sécurité, voire la survie d'un pays qu'un voisin bien armé et hostile ou des pactes militaires ennemis.

Cela dit, les signes menaçants d'une éventuelle crise écologique à l'échelle mondiale sont d'ores et déjà tangibles. D'une part, la couche d'ozone protectrice dans la stratosphère diminue constamment atteignant parfois des trous d'une surface grande comme les Etats-Unis. D'autre part, la teneur de l'atmosphère en gaz carbonique - principal responsable de l'effet de serre - augmente. Globalement, il en résulte un changement du climat. Ainsi, d'après les mesures effectuées, 1994 fut l'année la plus chaude en Europe centrale depuis 234 ans.

Le changement climatique a pour effet un relèvement du niveau des océans. En outre se raréfient les ressources en eau potable, d'une importance capitale pour la survie des peuples. Parallèlement, les sols se dessèchent et les déserts s'étendent. D'après des estimations des Nations Unies, un tiers déjà de la surface terrestre - c'est-à-dire 4,5 milliards d'hectares - serait atteint du processus de désertification.

Simultanément, les forêts se meurent. Les trois quarts du patrimoine arboré européen seraient déjà atteints par la pollution atmosphérique et les pluies acides. En dépit de l'importance qu'elles revêtent pour l'atmosphère terrestre, les selves tropicales continuent à faire l'objet d'un déboisement effréné. De leur superficie d'origine de 1,6 milliards d'hectares, la moitié a déjà été détruite. Chaque année, 200 000 km², c'est-à-dire un tiers de la surface de l'Hexagone, sont ainsi condamnés à la disparition.

La disparition exponentielle des espèces animales et végétales va de pair avec la destruction des écosystèmes. Selon certaines estimations, 100 espèces seraient ainsi irrévocablement voués à l'extinction jour après jour.

Le traitement des déchets toxiques constitue un autre problème non résolu. A l'échelle planétaire, la quantité de déchets chimiques toxiques produits par jour s'élève à un million de tonnes.

⁶UNHCR, Auf der Flucht, Erich Schmidt Verlag, 1997.

⁷Report Brundtlandt de la commission du monde pour environnement et développement, (traduction allemande) Greven 1987..

4.3 Les conséquences à l'échelle mondiale

Tout porte à croire que nous finirons par léguer aux générations futures un monde empoisonné où les hommes seront livrés à une multitude de maladies, où sécheresses alterneront avec inondations et où se produiront des flux migratoires aux dimensions inouïes.

En attendant, nous rechignons à admettre ce scénario-catastrophe tout en persistant dans nos habitudes et nos attitudes traditionnelles.

Il ne fait aucun doute qu'il s'agit, en l'occurrence, de problèmes écologiques d'envergure mondiale. En tout état de cause, la mondialisation changera les mentalités, les possibilités réelles et les modes d'action des individus concernés.

Qu'en est-il des guerres écologiques de demain?

Des conflits armés éclateront-ils à propos de la raréfaction de certaines ressources ou pour punir ceux qui pourraient en porter la responsabilité ?

Rien ne semble pouvoir être exclu dans le futur. C'est d'autant plus vrai qu'au lieu de mener, à l'échelle mondiale, une politique étrangère et de sécurité cohérente pour résoudre les problèmes énoncés on mise presque exclusivement sur les sciences et le progrès technique. De nouvelles technologies sont censées assurer l'avenir alors que justement celles-ci comportent ou engendrent des risques transfrontaliers. L'on sait, depuis Alfred Nobel, que de nouvelles technologies peuvent, abusivement et dans des proportions considérables, être utilisées à des fins non pacifiques. Cet aspect des nouvelles technologies remet sérieusement en question leur capacité à assurer le maintien de la paix et la survie des générations futures.

Or, la question dont dépendra l'avenir sera : QUI utilisera les nouvelles armes (ou bien celles que l'on connaît aujourd'hui) à l'encontre de qui, dans quel but et selon quelles règles ?

La mondialisation se caractérise notamment par le fait que ses effets ne se font point sentir isolément, c'est-à-dire que ceux déjà évoqués s'accompagnent d'effets d'apprentissage ainsi que de processus de prise de conscience et d'efforts de volonté ce qui va vraisemblablement bouleverser profondément les scénarios d'aujourd'hui.

4.4 Le scénario «changement climatique»

Un tel scénario-catastrophe peut paraître futuriste et celui qui s'en fait l'annonceur est facilement soupçonné de vouloir se donner des airs d'un cavalier de l'Apocalypse et faire figure d'un pessimiste incorrigible décrivant tout problème éventuellement possible dans les couleurs les plus noires et se délectant à énumérer tous les aspects négatifs pour créer une ambiance de fin du monde.

Cet effet est malheureusement dans la nature des choses, car, d'une part, cela ne sert à rien de vouloir enjoliver les choses et, d'autre part, le sujet ne s'y prête vraiment pas.

Il paraît donc utile d'adopter un scénario. Les scénarios présentent notamment l'avantage de rendre les choses concrètes et intelligibles. Ils peuvent néanmoins avoir l'inconvénient d'être trop simpliste. Si je recour ici à un scénario, c'est notamment pour les raisons de crédibilité susmentionnées.

Le scénario suivant s'appuie sur un raisonnement de Dieter S. Lutz, extrait de son écrit «Endet die Zukunft in der Gegenwart ?» («L'avenir prendra-t-il fin dans le présent ?»).

Si les émissions de gaz carbonique et de méthane continuent à augmenter, l'effet de serre provoquera un changement du climat. Or, un réchauffement de l'atmosphère a pour conséquence un accroissement du volume des océans – phénomène renforcé par la fonte des glaciers et des calottes glaciaires. Il en résulte un relèvement du niveau des océans.

Aujourd'hui, aucun scientifique sérieux ne met en doute que le niveau des océans va monter. D'après des calculs publiés par l'agence environnementale des Etats-Unis, le niveau des océans, par suite du réchauffement de l'atmosphère, pourrait monter de 0,5 m à 2 m d'ici à l'an 2100. D'autres scientifiques parlent même d'un relèvement jusqu'à 4 m. Selon Bert Bolin, chef de la commission «changement climatique» des Nations Unies, le niveau de la mer va s'élever à raison de 5 cm tous les dix ans. Certains experts affirment que le rythme actuel de la montée est double que celui prévu. Au dire d'Ernst Ulrich von Weizsäcker, frère de l'ancien président fédéral allemand et physicien de grand renom, les réserves glaciaires de la planète pourraient faire monter le niveau des océans de 20 à 60 m.

Que ce problème d'envergure mondiale fait partout l'objet de recherches – même si cela se fait malheureusement dans le silence le plus complet - ressort d'un article paru le 14 août 1999 dans le quotidien allemand «Die Welt». Cet article est rassurant pour ce qui est des régions côtières allemandes, celles-ci se composant de formations géologiques qui seraient relevées sous l'effet de la sédimentation. Les conclusions de cet article anéantissent cependant tout espoir naissant pour d'autres parties du monde : «Les résultats ... ne sont valables que pour les régions à géologie comparable. Avec leur profil plat, les îles coralliennes du Pacifique sud ne peuvent pas compter sur l'effet salutaire de la sable apportée pour échapper à la submersion.»

En supposant que le niveau des océans monte d'un mètre et en prenant en considération les éventuels dégâts causés par des raz de marée et par la pénétration d'eau de mer dans les fleuves, toutes les zones côtières en dessous d'une altitude de cinq mètres seraient concernées par le phénomène. Cela constituerait une menace pour une surface d'à peu près cinq millions de kilomètres carrés. Même si cela ne correspond qu'à 3 % de la surface terrestre, le nombre d'habitants de ces territoires s'élève tout de même à environ un milliard. S'y ajoute que ces zones comprennent un tiers environ de la surface cultivable de la planète ⁸.

D'après une enquête menée dans le cadre du programme environnemental des Nations Unies, les dix pays suivants sont considérés comme les plus menacés par l'élévation du niveau de la mer : le Bangladesh, l'Égypte, l'Indonésie, les Maldives, le Mozambique, le Pakistan, le Sénégal, le Surinam, la Thaïlande et la Gambie. Ces pays ont en commun qu'ils sont très pauvres, qu'ils ont une densité démographique très élevée et qu'ils contribuent relativement peu à l'augmentation des gaz à effet de serre et, partant, au réchauffement de la planète et au relèvement du niveau des océans.

Quelles en seront les conséquences pour ces pays, leurs voisins et finalement le monde tout entier ?

Si l'on prend l'exemple des Maldives, la réponse est à la fois radicale et simple. Parmi les quelque 200 îles habitées, quatre ont déjà dû être abandonnées ⁹ Si les calculs et les pronostics s'avèrent justes, ces îles, dans leur ensemble, seront vouées à la disparition. En 1992, lors du sommet des Nations Unies sur l'environnement et le développement à Rio, Manmoun Abdul Gayoum, à l'époque président des Maldives, a déclaré devant l'assemblée plénière : «Je m'adresse à vous en tant que représentant d'un peuple menacé d'extinction. Je crains que cette conférence ne soit la dernière occasion pour sauver mon pays de disparaître de la terre». Les hommes et les animaux des Maldives sont menacés de se noyer à moins que ses habitants ne parviennent à prendre la fuite et soient pris en charge par la communauté internationale. Leurs chances sont relativement bonnes étant donné que ce pays compte 180 000 habitants seulement. Malgré les conséquences radicales pour ces îles, cette situation ne referme donc pas un véritable potentiel de crise.

⁸Jacobsen, Jodi L., Meere: Zurückdämmen der Fluten, in: Zur Lage der Welt, Frankfurt am Main 1990, p. 150

⁹Weidenbach, Thomas, Beton gegen den Untergang, «Die Woche» du 10 février 1995, page 26.

Mais quelles seront les conséquences pour un pays comme le Bangladesh ?

Avec ses 115 millions d'habitants, le Bangladesh fait partie des pays à la densité démographique la plus élevée du monde. Avec un revenu par tête de moins de 200 dollars par an, ses habitants comptent parmi les plus pauvres du monde. S'y ajoute que, d'ores et déjà, le pays passe pour être particulièrement exposé au risque de catastrophes naturelles. Ainsi, à titre d'exemple, en 1970, un ouragan a fait plus de 300 000 morts, et, en 1985, 1,3 millions d'individus sont restés sans abri suite à un raz de marée. Il existe des calculs d'après lesquels le pays allait perdre 16 % de sa surface terrestre parce que le niveau de la mer pourrait s'élever de 1,4 mètres au total, dû à un abaissement presque simultané des terres de 65 centimètres.

Que peuvent faire le Bangladesh ou d'autres pays face à une telle situation ?

Pour les pays intéressés il existe, en principe, trois options :

- Supprimer, en temps utile, les causes du relèvement du niveau des océans ;
- Se protéger à titre préventif, c'est-à-dire par l'endigement des zones côtières ;
- Evacuer les terres menacées, donc choisir la migration ;

La première option serait sans aucun doute la solution la plus raisonnable. Or, d'une part, le Bangladesh n'est pas le responsable des changements climatiques et, d'autre part, la réalité ne suit jamais la raison. C'est à Ralf Dahrendorf¹⁰ de constater que l'Histoire, au contraire, nous enseigne que les hommes ne s'attaquent aux tâches que lorsque les risques qu'elles sont censées écarter ne sont pas seulement «virtuels» mais bien réels.

Ainsi, on n'évite pas la pauvreté, on la combat. Il en va de même pour les risques qui mettent en danger la survie des populations. Sans l'expérience d'Hiroshima, il y aurait probablement eu d'autres guerres nucléaires. Si le Bangladesh ou peut-être même les Pays-Bas sont submergés, il y aura probablement une réaction internationale. Mais pas avant.

Lorsqu'il n'est pas possible d'éliminer les causes des problèmes, on se résigne à en combattre les conséquences ou, mieux encore, de parer aux dégâts. Ainsi, pour se protéger des risques d'inondations la solution de rechange est l'endigement des régions côtières.

D'après des calculs, le maintien du niveau de sécurité actuel aux Pays-Bas impose des investissements s'élevant à 40 milliards de Florins environ. Pour les Etats-Unis, des calculs assimilables font état d'un montant variant entre 32 et plus de 300 milliards de dollars.

En appliquant ces estimations à un pays tel le Bangladesh, il saute aux yeux que cette solution, elle aussi, est complètement irréaliste.

Il ne restera donc que la troisième option, c'est-à-dire l'évacuation des zones menacées. A ce propos, six scénarios sont concevables :

- L'évacuation des terres menacées en temps opportun et à titre préventif

Cette hypothèse est peu probable vu que les régions menacées sont justement les terres les plus fertiles et les plus rentables. Sans celles-ci, le pays et sa population seraient encore plus pauvres.

La catastrophe survenue, les habitants des zones concernées prennent la fuite :

Dans cette hypothèse qui est pourtant la plus probable, le nombre de victimes serait à l'avenant. En ce qui concerne le mouvement migratoire qui s'ensuivrait, on peut distinguer les quatre variantes suivantes :

¹⁰Dahrendorf, Ralf, Eine große universelle Sicht, dans : Die Erde 2000, Der Spiegel Spezial, Nr. 4/1993, p. 11

- Mouvement de fuite dirigé vers l'intérieur du pays

Dans ce cas de figure, les conséquences redoutées dans la première hypothèse frapperaient de plein fouet le pays et sa population qui s'appauvriraient davantage encore. Cela aurait, au bout du compte, pour résultat de perpétuer le phénomène migratoire, de le porter au-delà des frontières du pays sinistré.

- Mouvement de fuite dirigé vers l'étranger

Ce serait la concrétisation des craintes exprimées par des pans entiers des populations des pays riches de l'hémisphère nord lorsqu'ils parlent, par exemple, de la «forteresse Europe» ou prononcent des phrases du genre «la coupe est suffisamment pleine». Ce sont là des propos tenus par les habitants des pays susceptibles d'être enfin concernés par des problèmes qu'ils ont bien contribué à créer mais dont avaient, jusqu'à présent, à pâtir d'autres. Mais cela n'arrivera pas nécessairement puisque, là aussi, deux variantes sont à distinguer :

- Mouvement de fuite dirigé vers les pays voisins

Pratique courante jusqu'à présent, elle le restera vraisemblablement dans un futur proche. Nous avons tous présents à la mémoire l'exemple du Ruanda : En règle générale, l'exode se dirige vers le pays voisin, c'est-à-dire d'un pays pauvre à l'autre. Ce n'est pas par hasard que les statistiques de l'UNHCR affirment que plus des deux tiers des réfugiés reconnus ont trouvé accueil dans des pays en Afrique, en Asie et en Amérique latine et non pas aux Etats-Unis ou en Europe.

- Mouvement de fuite ayant pour destination des pays lointains

Pour l'instant, cette perspective est à la portée de peu. Il n'en reste pas moins vrai qu'aujourd'hui les nouvelles technologies d'information véhiculent une image positive et néanmoins illusoire du mode de vie dans les pays occidentaux qui, aux yeux des habitants des régions pauvres de la planète, finissent par faire figure de «Terre promise».

Il faudra également tenir compte des moyens d'évacuation massive. Les avions et bateaux modernes peuvent, certes, parcourir de longues distances, mais leurs capacités de transport restent limitées à des centaines, à des milliers ou, tout au plus, à des dizaines de milliers de personnes, lesquelles appartiennent, dans leur pays d'origine, le plus souvent aux couches relativement aisées et au niveau de formation élevé. Il ne peut en aucun cas être question d'évacuer des millions de personnes, voire tous les habitants du Bangladesh au nombre déjà mentionné de 115 millions.

La pression migratoire induite par les changements climatiques ne constitue-t-elle, par conséquent, qu'un facteur de crise pour les seuls pays voisins des états sinistrés qui seront donc à leur tour touchés par la catastrophe comme l'illustre à merveille l'exemple de l'Inde et du Bangladesh ?

Les peurs et les inquiétudes suscitées dans notre Europe lointaine sont-elles donc injustifiées ou peu justifiées ?

4.5L'effet intellectuel ou «les pays pauvres pourraient-ils déclarer la guerre aux pays riches ?»

Les modes de comportement et les problèmes décrits, causés par les changements climatiques sur notre planète et, partant, par des évolutions d'envergure mondiale se caractérisant, entre autres, par le fait que les solutions qu'il conviendrait d'y apporter ne sauraient être le fait de pays individuels mais de la communauté internationale tout entière. Toutefois, en considérant les deux problèmes susmentionnés sous cet aspect, nous nous appuyons sur des structures mentales habituelles débouchant infailliblement sur des modes d'action traditionnels.

Or, lorsqu'on parle de mondialisation tout en étant conscient qu'il faut développer et adopter des approches nouvelles, il importe d'admettre que la mondialisation, dans sa marche, n'engendre pas

seulement des problèmes d'envergure mondiale auxquels on est, peu ou prou, livré sans défense, mais qu'elle modifie aussi les modes de comportement, par exemple à travers l'instinct de survie collectif de peuples tout entiers. Ainsi affirme-t-on à propos des israélites qu'en raison des persécutions subies tout au long des millénaires, ils ont su développer une intelligence supérieure pour assurer, au bout du compte, la survie du peuple. Dans notre contexte, il serait cependant peu utile et beaucoup trop imprécis de vouloir supposer une espèce d'effet d'apprentissage génétique. Mais pourquoi donc les peuples ne seraient-ils pas capables de comprendre, d'apprendre et de développer des approches nouvelles à la mesure de leurs capacités ?

Un exemple très simple (il y en a de bien plus célèbres et de plus alarmants que je vais citer plus loin) a appelé de ma part la réflexion suivante :

Presque quotidiennement, sur l'aéroport de Francfort-sur-le-Main, des ressortissants de pays d'Afrique noire se présentent aujourd'hui aux autorités telles que la douane, la police et le Corps fédéral de protection des frontières (comparable, en France, à la Gendarmerie Nationale) n'ayant qu'un seul mot sur les lèvres : asile. L'avion qui les a déposés reste introuvable. Par conséquent, ni le pays de départ de l'individu ni son pays d'origine ne sont connus. Selon toute probabilité, il est passé par un pays de transit à partir duquel il est possible d'entrer en Allemagne sans autre formalité. Après l'arrivée, ils détruisent leurs papiers pour éviter de se faire identifier. Il existe une multitude de parlers africains et le «demandeur d'asile» n'éprouve généralement aucune difficulté à altérer son langage jusqu'à le rendre méconnaissable.

Or, le droit d'asile allemand interdit de refouler un demandeur sans autre forme de vérification. La nouvelle législation en la matière n'y changeant rien, c'est en principe toujours le cas. Il s'ensuit une procédure s'étendant sur plusieurs mois, voire des années (la surcharge des tribunaux allemands par toute une marée de procès y est pour beaucoup) pendant laquelle tout demandeur d'asile sera considéré, à priori, comme un ayant droit ce qui veut dire que l'état allemand est obligé de le nourrir d'une manière décente et de mettre à sa disposition un logement, des vêtements et suffisamment d'argent.

Même en adoptant des procédures sommaires et en procédant à des expulsions immédiates (toutes théoriques) on ne saurait où envoyer une personne qui dissimule son identité. D'autres pays ne seront pas disposés, bien entendu, à laisser entrer les personnes en question sur leur territoire.

Je n'ai point l'intention de me prononcer en l'occurrence sur les pratiques courantes en matière d'asile ou sur le droit d'asile lui-même. Ce qui m'intéresse ici, c'est bien davantage l'effet d'apprentissage.

Il y a 50 ans encore, qui aurait pu imaginer qu'un demandeur d'asile fasse preuve d'un tel comportement infiniment efficace, prenant en compte toutes les possibilités et faiblesses d'un pays industrialisé. C'est l'aspect intellectuel du mode d'action qui me paraît remarquable.

Mais revenons à notre scénario et aux questions posées. Celles-ci partent de l'hypothèse que les plus démunis n'auront de choix qu'entre l'option de fuir et celle de mourir de faim, de froid ou par noyade. Cependant, les vraies questions qu'il faut se poser face aux évolutions et perspectives dont les contours commencent à s'esquisser résident ailleurs :

Quelles décisions vont prendre les pays pauvres qui, d'un côté, n'ont pas assez de ressources pour nourrir leurs populations croissantes ou pour se prémunir contre les catastrophes à venir, et qui, de l'autre, apprennent suffisamment vite pour reconnaître les points faibles des pays riches et se servir des moyens existants, y compris les financiers à leur disposition, afin d'assurer leur survie ?

Lesquels parmi les risques qualifiés aujourd'hui de non militaires viendrons-nous donc affronter à l'avenir ?

Une conséquence extrêmement importante des évolutions mondiales que je considère d'ailleurs comme l'une des facettes de l'effet d'apprentissage constitue, à mes yeux, la prise de conscience par les pays pauvres de leur rôle de victimes. Celle-ci fournira la justification morale à leur action future.

En fin de compte, il s'agit pour les pays du tiers monde de sauvegarder leurs propres intérêts géostratégiques, donc de revendiquer des droits que les pays de la riche hémisphère nord - dans des proportions inégales, il est vrai - n'hésitent pas à faire valoir avec un certain aplomb à leur égard.

Prenons par exemple la doctrine formulée en 1980 par l'ancien président américain Jimmy Carter et selon laquelle les Etats-Unis ne s'empêchent pas de faire respecter leurs intérêts stratégiques (par ex. l'approvisionnement en pétrole) en dehors du territoire américain. A l'époque, même le ministre de la Défense de la République fédérale d'Allemagne - pays plutôt connu pour faire preuve d'une certaine retenue en la matière - parle, dans ses «Directives de politique de défense» (document qui, depuis la chute du mur de Berlin - événement aux effets accélérateurs sur le processus de mondialisation - revêt une importance capitale pour la redéfinition de la position allemande), d'«intérêts vitaux de sécurité» et de «sauvegarde des intérêts à l'échelle mondiale».

Que faire donc si les pays surpeuplés du tiers monde adoptent des catégories similaires de défense stratégique des intérêts et agissent en conséquence ?

Pour ces pays-là, il serait tout simplement illusoire de s'engager dans un conflit militaire ouvert. Pour un petit pays faible, la méthode la plus simple de s'imposer face à un adversaire surpuissant n'est pas la lutte armée, mais le chantage sous la menace de le toucher à son talon d'Achille.

Pourquoi donc le Bangladesh, face à la situation susmentionnée et sous l'effet de la prise de conscience de son rôle de victime, ne serait-il pas tenté de défendre les intérêts de sa population affamée soit avec des armes chimiques ou biologiques, soit avec une nouvelle arme exotique ? Entendu comme expert lors de l'audition ayant pour sujet les nouvelles technologies d'armement le 9 novembre 1992 devant la sous-commission «Désarmement et maîtrise des armements» du Bundestag, le chimiste Karl-Heinz Lohs a fait la déclaration suivante : «Personnellement, en tant que connaisseur du milieu toxicologique, je suis convaincu que le problème du recours d'organisations terroristes à des agents chimiques retiendra à l'avenir une bonne part de notre attention». Et de poursuivre (cela pouvant paraître de la science-fiction) : «... des scientifiques n'excluent pas du tout que les connaissances accumulées en matière chimique et biologique pourraient déboucher sur la mise au point d'«armes ethniques» se servant du polymorphisme enzymatico-moléculaire de l'homme. Le but de telles armes serait bien évidemment de pouvoir procéder à une sorte de sélection chimique ce qu'on pourrait également appeler un racisme "chimisé".»

Après le passage au troisième millénaire, sommes-nous au seuil d'un nouvel âge qui se caractérise par la guerre des pauvres contre les riches ou, du moins, par le terrorisme et le chantage aux proportions inconnues jusqu'à présent ? Ainsi, l'ancien ministre fédéral et président de la Commission des Nations Unies pour le développement durable Klaus Töpfer a-t-il raison lorsqu'il déclare que «les conflits armés de l'avenir éclateront notamment à propos de problèmes de dégradation de l'environnement devenues insupportables et transfrontalières. En ce sens, les politiques écologique et climatique sont des mesures de maintien de la paix.¹¹

¹¹Klaus Töpfer dans une interview accordée à la Frankfurter Rundschau, n° 74 du 28 mars 1995)

4.6 Les indicateurs

Reste à savoir, pour conclure ce chapitre, s'il y a des indicateurs concrets pour un changement de comportement, c'est-à-dire y a-t-il des indices que l'«effet intellectuel» joue déjà. Moi, je répondrais par l'affirmative et à preuve j'aimerais citer les trois faits suivants :

1. L'Ukraine d'abord : Ce pays a posé des conditions considérables pour procéder à la destruction de l'héritage nucléaire soviétique sur son territoire dont, parmi d'autres : la garantie par l'OTAN de la sécurité du pays et de l'intégrité de son territoire, une aide technique et une compensation financière s'élevant à 12 milliards de francs ainsi que la mise à disposition par la Russie de matières nucléaires destinées aux centrales ukrainiennes.

On peut en tirer la conclusion que celui qui dispose de moyens militaires représentant une menace peut se montrer extrêmement exigeant.

2. La Corée du Nord : En récompense de son engagement à se conformer enfin aux termes du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires qu'il avait pourtant signé neuf ans plus tôt, ce pays se voit livrer par les Etats-Unis des réacteurs à eau légère dont la valeur s'élève à 4 milliards de dollars. A titre supplémentaire, il reçoit 500 000 tonnes de pétrole par an pour assurer son approvisionnement en énergie. De surcroît, les Etats-Unis envisagent d'abolir une partie des restrictions commerciales dont le pays faisait l'objet.

En guise de conclusion, j'aimerais citer la Frankfurter Allgemeine Zeitung en date du 28 octobre 1994 : «Voilà une récompense vraiment coquette pour un pays ayant triché à longueur d'années. Pour Pyongyang c'est une affaire juteuse et Washington a créé un précédent aux conséquences fatales puisque cet accord constitue la preuve que le chantage nucléaire fonctionne.»

3. Tokyo : C'est ce dernier indicateur qui est le plus inquiétant et le fait que notre population n'en a pas suffisamment pris conscience est sans doute dû à la distance géographique des événements qui, aujourd'hui encore, joue un rôle important dans la perception du danger. Néanmoins, ces faits ont prouvé que celui se berçait d'illusions qui croyait qu'exercer des pressions et faire du chantage serait une chose, la terreur et la guerre une autre.

Le 20 mars 1995, des membres de la secte japonaise "Aum" ont (vraisemblablement) perpétré un attentat au gaz toxique "sarin" dans le métro de Tokyo. Il y eut 10 morts et 3 000 blessés dont de nombreux graves.

A ce propos, j'aimerais citer Marvin J. Cetron¹²:«En utilisant des armes de destruction massive, les auteurs de l'attentat de Tokyo ont violé un tabou auquel, auparavant, aucun groupe terroriste n'avait osé toucher. Dorénavant, nous devons nous attendre à des attaques aux armes nucléaires, biologiques et chimiques comme à Tokyo. Depuis l'effondrement de l'Union soviétique nous constatons des lacunes de sécurité inquiétantes au niveau du contrôle des armes dangereuses et des matières nucléaires. De nombreux experts en matière d'armes ont perdu leur emploi et sont prêts à vendre leurs services à quiconque les paie bien. S'y ajoute qu'il y a des pays extrêmement pauvres qui travaillent à la mise au point d'armes nucléaires. Même s'ils ne sont pas en mesure de les utiliser eux-mêmes, ils pourraient toujours les vendre à des pays riches, au golfe Persique par exemple. C'est cette combinaison qui fait croître le risque que des armes de destruction massive tombent entre les mains d'organisations terroristes. N'oublions pas que pour fabriquer des agents chimiques tel le sarin il suffit d'une laboratoire d'école bien équipée. Pour un chimiste, c'est une affaire de quelques heures de confectionner du sarin à partir de produits qu'on peut se procurer sans problèmes.»

¹²Marvin J. Cetron «Ein tödliches Netz», interview accordée au Spiegel, n° 13/95, p. 153 et suiv.

5. Y a-t-il des modes d'action militaires

Les auteurs de l'attentat sanglant de Tokyo n'ont pas seulement fait monter d'un cran le terrorisme, ils ont également mis en évidence la nouvelle menace qui plane désormais sur l'humanité.

Sur un point précis les observations et les approches du présent mémoire ne peuvent faire illusion : Par le seul recours aux moyens militaires il ne sera pas possible de conjurer ces risques.

Et, bien entendu, ce qui précède vaut, à fortiori, pour les causes de ces risques.

En principe, l'ancien ministre fédéral de la Défense allemand a parfaitement raison quand il écrit : « Ces risques ne peuvent être maîtrisés en raison de la spécificité de leurs causes. Ils ne peuvent pas non plus être contrebalancés, même en recourant aux moyens militaires. »

Cela semble évident, mais ne peut-t-on pas pour autant envisager d'autres solutions ?

Les modes d'action politiques doivent, par principe, rester du ressort des états. Face aux évolutions évoquées, tous les pays et tous les peuples, quels que soient leurs idéologie, leurs religion, leurs intérêts et leur organisation économique et sociale, se doivent plus que jamais de coopérer dans un esprit de partenariat pour assurer leur survie. Les menaces pesant sur celle-ci ainsi que les imbrications et dépendances transfrontalières rendent indispensable la formulation de nouvelles règles régissant la vie et la coexistence des peuples. A la fois axés sur l'avenir et en phase avec le présent, il nous faut amorcer la transition d'une politique extérieure nationale à une politique intérieure mondiale qui prend en compte les aspirations des générations futures.

Ce n'est pas seulement la surpopulation qui asphyxie la Terre. Ce n'est pas uniquement le manque de terres cultivables, de nourriture et d'eau potable qui fait que les hommes meurent de faim et de soif. Ce ne sont pas exclusivement les attentats terroristes qui font craquer les sociétés.

C'est la multitude et la complexité des problèmes et contraintes dans leur ensemble qui en est responsable et qu'une telle politique doit maîtriser.

Mais qui donc sont les acteurs d'une telle politique ? Qui a la capacité d'embrasser les problèmes complexes en leur totalité ? Qui en connaît la complexité et l'imbrication de leurs causes et interactions ? Qui a le pouvoir d'enrayer en temps utile des évolutions exponentielles ? Qui est à même dans les plus brefs délais de prendre les bonnes décisions et de les légitimer démocratiquement ? Qui a la légitimation de décider et d'agir par-delà les frontières ?

Il ne peut être question, bien entendu, de contrebalancer et d'éliminer les causes des bouleversements par la force militaire. Pourtant la question s'impose : Quelle valeur cette affirmation a-t-elle pour nous tous et spécialement pour nous, les militaires ? Quelle est notre situation actuelle ?

Ceux qui ont la légitimité démocratique d'agir et qui, en fin de compte, décident aussi des modes d'action militaires ont-ils tiré toutes les conclusions qui s'imposent ? Agissent-ils ou bien agissons-nous avec la clairvoyance nécessaire ?

Devons-nous continuer à assister en spectateurs non concernés aux événements ou avons-nous une réelle perspective d'y participer activement.

5.1 Le statu quo

J'aimerais saisir l'occasion pour parler de l'après-guerre de la République fédérale d'Allemagne où, ces dix dernières années (le 9 novembre 1999 est le dixième anniversaire de la chute du mur de Berlin) les modes d'action militaires ont été soumis à un changement radical. Outre cela, je voudrais montrer que le manque de préparation et la conviction persistante qu'il ne peut y avoir de prévention militaire face à des risques non militaires expose nous autres militaires à des situations non satisfaisantes et parfois même indignes. Nous faisons les frais d'un manque de clairvoyance tout en nous concentrant sur ce qui est militairement faisable, à savoir ce que nous appelons la tactique. Pourtant, lorsqu'il s'agit

de stratégie dans le contexte mondial, il nous faut bien, nous aussi, adopter une vision ample et globale qui, au bout du compte, permettra, à partir de l'identification des risques, de déterminer les choix militaires.

Pendant plus de trois décennies, le peuple allemand, ses gouvernements respectifs et la Bundeswehr s'accordaient à penser que l'armée allemande, par imposition constitutionnelle ne pouvait avoir pour mission que la défense de la nation et de l'Alliance. L'histoire allemande et la rupture probablement jamais plus surmontable que représente pour celle-ci la fin traumatisante du régime criminel nazi, la destruction complète, l'occupation et le partage du pays a profondément marqué les Allemands. Lorsque, après la guerre, des hommes politiques notoires prononçaient des phrases du genre «la main devrait tomber à tout Allemand qui saurait encore toucher à une arme», cela fait ressortir encore aujourd'hui à quel point les modes d'action militaires étaient proscrits à l'époque. Cette attitude est somme toute compréhensible et on aurait tort de condamner l'esprit qui l'animait. Elle allait cependant se heurter aux dures réalités de l'après-guerre. Le réarmement de l'Allemagne dans le cadre de l'OTAN fut un processus douloureux dont la Bundeswehr se ressent encore aujourd'hui. Ce n'est pas, bien sûr, qu'en son sein les sentiments de la génération de l'époque aient survécu mais l'empreinte de ces années reste sensible dans l'esprit de l'armée qui se traduit notamment par le concept dit du citoyen en uniforme et par la mise en place de l'éducation politique, c'est-à-dire sous la forme des cours d'instruction civique.

Plus de 50 ans après la fin de la dictature, l'esprit du «plus jamais» est toujours profondément enraciné en Allemagne.

Pendant près de 40 ans la défense du territoire national correspondait en Allemagne à la défense de l'Alliance dans le cadre de l'OTAN. Pour l'Alliance, le potentiel champ de bataille était l'Allemagne et la ligne défensive s'assimilait à un rideau de fer meurtrier partageant notre pays. Cette conscience nous marquait profondément, nous Allemands, lorsque, il y a dix ans, le mur de Berlin est tombé.

Les profonds bouleversements engendrés par la disparition du monde bipolaire ont occupé une large place dans le présent mémoire. La redéfinition des alliances et des institutions, la question de savoir à qui incombe d'assurer la sécurité de l'Europe dominaient jadis le débat sécuritaire. En libérant pendant la seconde guerre du Golfe, résolution des Nations Unies à l'appui, le Koweït envahi par l'Iraq, les Etats-Unis ont créé des faits. En Allemagne cependant, on se posait plus ou moins explicitement la question de la légitimation des frappes militaires américaines.

En état de choc à cause de la proximité de la guerre et inquiétée face à l'incapacité de ses propres institutions à gérer le conflit, l'opinion publique allemande a enfin cessé de se perdre en conjectures oisives lorsque, non loin de la frontière avec l'Autriche, l'armée serbe s'emparait des armes de l'ancienne armée yougoslave pour se livrer à des opérations de nettoyage ethnique.

A l'époque – et cela donne matière à réflexion - la majorité des Allemands imaginait mal d'envoyer un seul soldat allemand sur les Balkans ce qui, face aux crimes de notre passé, est tout à fait compréhensible. Il s'est révélé cependant plus traumatisant encore d'assister sans rien faire au génocide d'une minorité religieuse innocente.

En Bosnie, des avions de combat allemands ont participé pour la première fois depuis la deuxième guerre mondiale à des actions militaires. Après la signature puis l'entrée en vigueur de l'accord de Dayton, l'Allemagne participe, avec des effectifs adéquats, dans un premier temps au contingent IFOR et plus tard au contingent SFOR.

Pour ce qui concerne le génocide des Kosovars, en revanche, les puissances occidentales n'ont pas mis aussi longtemps pour réagir. Et pour la première fois, on n'avait même pas besoin d'un mandat des Nations Unies pour intervenir. Cette fois, il ne faisait pas de doute que l'Allemagne participerait d'emblée aux frappes aériennes. Et le calcul du président serbe espérant bénéficier de l'alternance politique en Allemagne s'est avéré faux. Force est cependant de constater qu'en corollaire de cette crise le contingent KFOR, dans son ensemble, se trouve aujourd'hui dans une situation extrêmement embarrassante.

Les faits énoncés soulèvent des questions qui sont d'un intérêt capital pour l'objectif de ce chapitre:

1. La guerre en Bosnie a eu son origine dans un conflit ethnico-religieux, donc l'exemple classique d'un facteur de risque non militaire. Aurait-il été possible de prévoir cette guerre ? Aurait-on pu l'éviter ?

2. L'ère de la mondialisation est avant tout caractérisée par la mise à disposition et l'échange d'informations. Des informations étaient-elles disponibles en nombre suffisant pour agir en temps opportun ? Et si c'était le cas, avaient-elles tout simplement fait l'objet d'une mauvaise interprétation ?

3. Le génocide des Kosovars était prévisible. Depuis toujours, le Kosovo faisait partie du territoire serbe. Ce n'est qu'en raison de leur taux de natalité élevé que les Kosovars y sont devenus majoritaires. Cela tient plutôt du miracle que Kosovars et Bosniaques musulmans n'aient pas été massacrés de la même manière dès le début de la guerre civile. Nous avons pu étudier la rationalité de Hitler et de Staline et tout en connaissant Saddam Hussein et Slobodan Milosevic nous supposons que la seule action politique soit capable de contenir ce conflit ethnique.

4. Si encore au début des années 90 la majorité des Allemands imaginait mal d'envoyer des soldats allemands sur les Balkans comment s'expliquer qu'aujourd'hui, quelques années plus tard seulement, cela pose si peu de problèmes ? Nos efforts d'apprentissage en la matière sont-ils insuffisants ?

5. Qui fait les frais de cette situation ?

Les victimes ce sont d'abord les milliers d'innocents civils et militaires tués en Bosnie, en Croatie, au Kosovo et au Timor de l'Est ainsi que leurs proches ayant survécu aux massacres.

Mais il existe encore une deuxième catégorie de personnes à pâtir de cette situation, à savoir nos militaires envoyés sur place. Non pas parce qu'ils sont obligés de faire la guerre ce qui est tout de même, dans nos pays démocratiques, leur mission en tant que moyen du pouvoir exécutif. Le problème consiste plutôt en ce qu'après la guerre ils doivent gérer une situation qui, par définition, ne peut être gérée par des moyens militaires, c'est-à-dire un conflit ethnico-religieux avec sa recrudescence de haine et de violences suite aux atrocités commises, où ceux qui ont été appelé à prêter secours sont vite perçus comme d'odieux occupants.

Des militaires font l'inventaire des charniers, participent à l'identification des corps, se mettent à la recherche des coupables et font la chasse aux criminels de guerre. Ils travaillent, dans le cadre de la coopération civilo-militaire, pour mettre en place des structures démocratiques aux effets stabilisateurs. Qui les a formés à assumer de telles tâches sur le fond d'un conflit non militaire qui se perpétue ? D'où vient leur motivation (au 19^e siècle déjà, les réformateurs de l'armée de terre prussienne avaient compris que tout militaire a besoin d'une justification morale pour agir) lorsqu'ils doivent se servir de leurs armes pour se défendre justement contre ceux qu'ils ont sauvés ? Sont-ils vraiment, sous de telles conditions, à la hauteur de leur mission ?

6. Il se pose également dans ce contexte le problème du droit d'intervenir militairement contre des états souverains. La réponse actuelle est assez simple : Il nous en faut au moins plusieurs milliers de morts innocents, de préférence des femmes et des enfants, pour que nous nous décidions à agir dans l'intérêt

humanitaire. Le fait que l'intervention au Kosovo se soit passé d'un mandat des Nations Unies illustre à merveille que des bases de légitimation apparemment inébranlables peuvent devenir caduques. Pourrions-nous instaurer une légitimation qui, au lieu de poser un terme au génocide, serait susceptible de l'éviter ?

Si l'on est donc amené à conclure de ce qui précède que, sous l'effet des évolutions mondiales, des risques non militaires vont, et peut-être dans un futur très proche, continuer à créer de nouveaux théâtres d'opérations imprévisibles (comme c'était, paraît-il, le cas pour ce qui concerne l'envoi de militaires allemands sur les Balkans ou la guerre du Kosovo), ne serait-il, par conséquent, tout à fait logique de développer des modes d'action militaires qui nous permettent d'accomplir les tâches assignées ?

5.2 La formation militaire face aux défis de la mondialisation

Une première approche consisterait en l'adaptation de la formation militaire. Cette approche s'impose puisque, s'agissant d'une mesure «interne», elle a l'avantage qu'il n'y aurait pas de décisions politiques délicates (par ex. le stationnement de troupes) à prendre. Il ressort, en outre, des chapitres précédents que seul un véritable effort d'identification, de compréhension et d'apprentissage des processus de mondialisation dans le cadre de notre formation peut nous être utile.

Avant d'effectuer une mission en ex-Yougoslavie tout militaire allemand doit suivre un stage d'une semaine à Hammelburg visant à le préparer, à l'aide de scénarios «worst case» (prises d'otages, explosions accidentelles de mines etc.), à des modes d'action pouvant s'avérer nécessaire dans des cas extrêmes et/ou à le sensibiliser aux risques auxquels il pourra être exposé sur le terrain. C'est une formation bonne, utile et, par ailleurs, indispensable. Mais au regard de notre problématique elle n'est guère suffisante.

En déduire qu'il faut traiter des problèmes mondiaux dans le cadre de la formation militaire serait une conclusion tout à fait logique mais par trop simpliste étant donné qu'il nous faudra d'abord enquêter sur les concepts que nous proposent les sciences sociales tout en nous interrogeant sur la pertinence de leur application au niveau de la formation militaire.

Sous-disciplines de la pédagogie, la pédagogie du développement et l'apprentissage interculturel prennent aujourd'hui en compte la transition de nos sociétés nationales à une société mondiale. Leur but consiste à élaborer des concepts pédagogiques face au processus de mondialisation, en partant du principe même de ce dernier qui est celui de tendre vers l'instauration d'une société mondiale.

1. D'un côté, ces disciplines adoptent un point de vue objectif en décrivant les réelles tendances de ce processus. Celles-ci ont été suffisamment exposées dans le présent mémoire.
2. C'est, bien sûr, l'aspect social qui, dans le cadre des sciences sociales, revêt une importance capitale. Ainsi, la marche vers la société mondiale y est étudiée sous l'angle de ses retentissements sur l'individu.

D'après cette approche, face au processus de mondialisation et donc sous l'influence de l'interaction communicative notamment, l'individu est confronté à deux problèmes majeurs :

D'une part, la société mondiale est à ce jour dépourvue de toute structure d'ordre hiérarchique. Il n'existe pas de pouvoir central ni, à quelque échelon que ce soit, de centre décisionnel et coordinateur des actions. C'est une situation embarrassante et contraire à notre expérience, notamment lorsqu'il s'agit d'appréhender les processus, de discerner les actions nécessaires, d'identifier et de détecter les erreurs. «Les injustices qui soulèvent notre indignation morale ne sont point dues à un manque de bonne volonté ni même à de mauvaises intentions mais au fait que l'ordre qui s'instaure souffre d'une

carence de mécanismes de régulation ce qui a pour conséquence de dévier systématiquement les actions individuelles menées en fonction des propres intérêts»¹³

D'autre part, le processus de mondialisation, en fonction des secteurs concernés, se poursuit à un rythme très inégal. Alors que ses effets sont parfaitement manifestes dans certains sous-systèmes de la société tels l'économie, le monde financier, les sciences physiques et naturelles ou bien la délinquance organisée, beaucoup d'autres sous-systèmes sociaux s'inscrivent encore dans un cadre national ou fédéral comme, par exemple, la justice, l'éducation, ou la politique.¹⁴

Le troisième grand bouleversement social s'inscrit dans le temps. De nos jours, le changement social s'est accéléré à tel point qu'il a dépassé en vitesse la relève des générations. Cela a pour conséquence que l'environnement de l'individu change si souvent et si radicalement que tout ce qui a été appris hier est de moins en moins adapté à la vie de demain. Cette réalité décrite par Treml est une bonne tentative d'explication de tout ce qui a été, jusqu'ici, qualifié de manque de disponibilité d'apprendre et de clairvoyance ou de persévérance dans des modes d'action traditionnels.

Par leur taille et la particularité de leur mission, les armées représentent des sous-systèmes sociaux. On peut parfaitement formuler l'équation que plus un état est démocratique, plus les armées et leurs membres font partie intégrante de la société et plus les problématiques risquent d'interférer. Les systèmes et sous-systèmes, tant dans leur ensemble qu'au niveau des individus qui les composent, se caractérisent par leur faculté d'apprendre sur la base notamment de la formation dispensée en leur sein. Les soldats et surtout les chefs militaires ont besoin de repères afin de pouvoir appréhender et maîtriser les problèmes complexes d'aujourd'hui. Cela les empêchera, à l'avenir, de persister dans des attitudes ou modes de comportement dogmatiques.

Dans ce contexte, les sous-disciplines pédagogiques «pédagogie du développement» et «apprentissage interculturel» se sont fixé pour objectif de méditer en termes pédagogiques sur les évolutions d'envergure mondiale et de faire le point sur les changements politiques survenus à l'échelle planétaire. Au même titre, on utilise aujourd'hui également le terme d'apprentissage mondial.

Pédagogie du développement

C'est déjà au début des années 50 qu'un lien fut établi entre les problématiques propres à la politique de coopération et les questions pédagogiques. Depuis le rapport du Club de Rome "On ne finit pas d'apprendre"¹⁵ au plus tard, l'éducation et la prise de conscience sont considérées, dans les pays industrialisés, comme des facteurs pouvant contribuer à la résolution de problèmes mondiaux de développement.

En ce qui concerne ses contenus, la pédagogie du développement a profondément changé au cours des 40 dernières années. Dans les années 50, la priorité fut donnée à une éducation destinée à promouvoir la bonne entente internationale et privilégiant la formation de citoyens du monde exempts de tout préjugé religieux, racial ou national.¹⁶ Dans les années 60, au contraire, la divulgation des informations relatives à l'aide au développement passa au premier plan. Pendant cette phase, la démarche consiste à dispenser ces informations à titre de matière supplémentaire dans les cours de géographie. Cette approche complètement inadaptée à nos besoins fut abandonnée à la fin des années 70. Par la suite, on commença à s'intéresser surtout aux structures de dépendance internationale. Ce n'est qu'à la fin des années 80 que disparut la référence au tiers monde en vertu de laquelle les pays pauvres furent

¹³Hohmann/Pies, Zur ökonomischen Theorie der Moral, 1994, p. 3

¹⁴Treml, A. Das Fremde und das Vertraute, Hamburg 1995

¹⁵Botkin, James, Zukunft und Lernen, Wien/München 1979

¹⁶Scheunpflug, A., Entwicklungspädagogik und interkulturelles Lernen, München 1995, p. 401.

considérés avec quelque condescendance comme objets d'étude. C'est désormais la délimitation par thèmes qui prime.

Sous ces conditions, la notion de «développement» devient de plus en plus problématique puisqu'il suppose invariablement l'idée d'un gap impliquant par cela même un jugement de valeur.

Ainsi, la notion d'«apprentissage mondial» vit le jour.¹⁷ Aujourd'hui, de nouveaux concepts issus des recherches sur des processus extrêmement complexes, comme par exemple dans le domaine des théories du chaos ou de l'évolution, sont examinés pour vérifier s'ils contiennent des approches applicables en pédagogie.

Apprentissage interculturel

Les premières approches en Allemagne datent des années 60 et eurent pour origine la nécessaire intégration des enfants des travailleurs immigrés (enseignement pour étrangers). Conçu, à l'origine, pour compenser les difficultés d'expression des enfants d'immigrés, ce concept pédagogique s'est bientôt révélé inapte à promouvoir l'intégration interculturelle.

La situation commença à s'améliorer à partir du moment où les différences culturelles n'étaient plus considérées sous le seul aspect des lacunes (linguistiques) à combler, les autochtones étant, dès lors, amenés à fournir un effort intellectuel dans l'approche d'une culture différente. Dans les années 90, ce processus fit, par la suite, méditer les gens - considérablement sensibilisés, il est vrai, par la résurgence d'idées racistes et d'extrême droite dans l'Europe entière - d'un point de vue critique sur leurs propres culture et origine.

A l'époque, les objectifs à atteindre consistaient à jeter les fondements d'une coexistence pacifique, à réduire les préjugés, à œuvrer pour l'acceptation spontanée de l'altérité et des différences sans obliger l'autre à s'assimiler.¹⁸

Ainsi, apprentissage interculturel veut dire faire l'apprentissage de cultures et de sociétés étrangères tout en réexaminant ses propres culture et société d'un œil critique.

A l'heure actuelle, le domaine d'activités de la discipline s'élargit : Si, pendant longtemps, l'étude de la thématique interculturelle restait largement cantonnée au milieu scolaire, l'apprentissage interculturel, après avoir été adapté en conséquence, commence aujourd'hui à jouer un rôle de plus en plus important dans la formation des managers industriels. Ainsi, des programmes d'entraînement visant à promouvoir des capacités interculturelles sont-ils élaborés en tenant compte les expériences faites dans les pays anglophones.¹⁹

Apprentissage mondial et connaissance des problématiques d'envergure mondiale.

Les engagements dans le cadre de missions internationales nécessitent un large consensus tant au niveau de l'armée que dans la société. Au cours de leur formation, les militaires doivent être confrontés à des problèmes mondiaux et apprendre à y faire face. Cela comprend des connaissances élémentaires du colonialisme, de la décolonisation, des origines et de l'effondrement de l'Union soviétique, des grandes religions et civilisations, y compris celles de nos voisins européens, des structures du commerce mondial, de la délinquance organisée, du travail des ONG ainsi que de l'aide au développement et de la situation des pays qui en bénéficient. Sans oublier, bien entendu, les risques non militaires, leurs causes et leurs tendances. Bref, des rudiments propres à procurer notamment au chef militaire une «vision globale du monde». Lorsqu'il connaît le contexte mondial de sa situation, le chef

¹⁷Seitz, Klaus, Von der Dritten-Welt-Pädagogik zum globalen Lernen, Hamburg 1993.

¹⁸Marburger, Helga, Von der Ausländerpädagogik zur interkulturellen Erziehung, Frankfurt 1991.

¹⁹Nestvogel, Renate, Interkulturelles Lernen im Europäischen Zusammenhang, 1993.

militaire saura appréhender l'espace thématique et non seulement géographique dans lequel il évolue. Il en profitera pour communiquer son savoir à ses subordonnés. La connaissance du contexte en matière de politique de coopération est indispensable pour maîtriser les problèmes à venir.

Jusqu'à présent, le processus d'apprentissage du chef militaire, c'est-à-dire sa profonde pénétration du problème qu'il lui faut affronter, ne commence que sur le théâtre d'opérations. S'y ajoute le stress immense auquel il est exposé par la situation elle-même. Les compétences que lui permet d'obtenir cet acte de pénétration ne sauraient être confondu avec les connaissances nécessairement acquises à la va-vite par la lecture de livres correspondants ou au cours d'un stage d'une semaine. Des erreurs, si simples qu'elles soient, par exemple celles commises dans les rapports avec les responsables civils ou militaires des structures d'autres sociétés, sont inévitables et peuvent se révéler fatales. Il importe surtout de fournir un gros effort de tolérance et de compréhension à l'égard des cultures étrangères jusqu'à les traiter sur un pied d'égalité pour nous permettre d'agir librement et de manière à désamorcer le plus naturellement possible les conflits. Cela suppose que nous apprenons à abandonner, au moins temporairement, nos modes strictement eurocentristes de penser, de sentir et d'agir.

C'est notamment les coopérants et les personnes ayant travaillé pendant de longues années au sein d'ONG à succès (les autres qui existent aussi ne peuvent en aucun cas nous servir de modèle) qui peuvent donner l'exemple. Les officiers devraient disposer d'expériences dans le domaine de l'aide au développement et connaître les méthodes «simples» utilisées par les coopérants pour résoudre des conflits. Parmi une population de culture différente, ils devraient ainsi, sur le terrain, apprendre à affronter, à maîtriser et à assimiler sans violence ni menaces tout aussi bien des situations conflictuelles que des expériences positives.

Notamment la manière d'évaluer la dynamique inhérente aux conflits est, d'un côté, fonction des valeurs morales véhiculées par la propre culture, et, de l'autre, profondément enracinée dans les structures mentales du fait de l'évolution (par ex. la communication non-verbale). Les erreurs d'interprétation auraient pour conséquence des confrontations ou des pertes. Il serait fatal s'il nous fallait refaire toutes les expériences accumulées au fil des ans par les organisations précitées. Dans ce contexte également, il nous convient d'adopter un profil bas par rapport au savoir-faire des autres.

Une valeur morale très typique, fondée sur des croyances religieuses ou des considérations culturelles, constitue par exemple le rang attribué par notre société à la vie humaine. D'autres cultures y appliquent souvent d'autres critères que les personnes originaires de l'Europe centrale. Les officiers se doivent donc de savoir évaluer dans quelle mesure leur jugement est motivé par leurs propres valeurs culturelles et de connaître les différents angles sous lesquels on pourrait juger un problème.

C'est également dans le domaine de la logistique qui est d'une énorme importance et qui nécessite d'immenses moyens que nous pouvons apprendre beaucoup des ONG. Suivre leur exemple nous permettrait d'atteindre trois objectifs :

- Premièrement, connaître le marché intérieur signifie connaître et comprendre la culture et les modes de vie du pays correspondant.

- Deuxièmement, si les troupes étrangères s'approvisionnaient réellement sur le marché local, cela serait, à bien des égards, porteur d'une prospérité économique pour les régions concernées.

De toute façon, si elles représentaient un véritable facteur économique, l'estime dont jouiraient les troupes étrangers parmi la population locale serait nettement plus grande.

Il est tout à fait évident que les coutumes relatives aux négociations sur la quantité, le prix et la qualité d'aliments nécessaires à l'approvisionnement des troupes sont complètement différentes en Asie, en Afrique ou sur les Balkans. Ainsi, à titre d'exemple, le fait d'«aller droit au but», voire d'exprimer sans ambages une demande quelconque est qualifié d'impolitesse dans le monde musulman (la tradition hospitalière de ces pays interdisant de repousser une requête).

Par conséquent, il est extrêmement important de maintenir le contact avec la population locale, y compris pour ce qui est de l'acceptation d'une mission dans l'opinion publique du pays d'origine des troupes.

Il ne peut faire aucun doute que le non-respect de sentiments religieux ou des structures sociales peuvent sérieusement compromettre le succès d'une mission.

Pensons, par exemple, au règlement de conflits armés ou bien aux négociations entamées pour instaurer un cessez-le-feu provisoire permettant par exemple de conduire une opération logistique (ce qui d'après les règles susmentionnées peut être dans l'intérêt de toutes les parties). A ce propos, des capacités interculturelles sont indispensables.

Face aux évolutions évoquées ci-dessus, il nous sera indispensable de déployer des efforts d'apprentissage et de compréhension à l'égard des civilisations étrangères pour préparer les missions que nous aurons à accomplir (peut-être déjà) dans un futur proche.

La complexité

En outre, il nous faudra apprendre à affronter les problèmes dans toute leur complexité. Les problèmes mondiaux se fondent essentiellement sur des relations abstraites. De façon détaillée j'en ai déjà rendu compte que rarement leurs effets, comme par exemple les flux migratoires, sont sensibles chez nous. Plus le contexte devient compliqué, moins il se prête à des partis pris sans équivoque et à des thèses simplistes. Ce qui peut être utile dans un cas ne l'est pas forcément dans un autre. Ce qui est vrai aujourd'hui ne l'est plus demain. Si des successions d'évolutions ne peuvent plus s'expliquer par des rapports de cause à effet, il en résulte que de tels processus ne peuvent être décrits que par le biais de l'abstraction. Ceux-ci ont leur origine dans les sociétés obligées de réagir face aux changements que subit leur environnement. De cette manière, il n'existe plus des constantes fiables et une compréhension sur le fond de données concrètes n'est plus guère possible. C'est l'expérience que nous avons déjà faite en Bosnie sans pour autant avoir eu à affronter la complexité des problèmes futurs.

Pour résoudre ces problèmes, il nous faudra donc une initiation à l'abstraction. «La forme de la réflexion sur la complexité des problèmes mondiaux et, par conséquent, la manière dont ces derniers sont affrontés, jouent un rôle important dans l'élaboration des théories en matière de pédagogie du développement. En pratique, cela veut dire qu'il faut soigneusement vérifier les formes d'illustration adoptés : C'est notamment le caractère simpliste de certaines illustrations des théories qui est susceptible de dénaturer complètement les problèmes tout en faussant leurs explications»²⁰.

5.3 L'étude militaire des crises

J'ai souligné que l'âge de la mondialisation se caractérise essentiellement par l'émergence et l'application de nouvelles technologies de l'information.

Au paragraphe 5.1, j'ai soulevé à plusieurs reprises la question de savoir si, lors de conflits antérieurs, des informations étaient disponibles, si le désastre humanitaire était prévisible et si les informations dont on disposait avaient bien fait l'objet d'une bonne interprétation.

Il nous faut apparemment apprendre à bien utiliser les informations qui sont à notre disposition. Compte tenu de la dynamique complexe inhérente aux processus qui se déroulent dans notre monde, il nous faut également apprendre à traiter une multitude d'informations variées et de développer des scénarios pertinents tout en satisfaisant à l'exigence précitée de faire usage de notre faculté d'abstraction. A cet effet, nous devons créer, au niveau ministériel, des états-majors qui auraient pour seule tâche de discuter des questions hautement stratégiques voire abstraites. Ces états-majors doivent d'une part, être constitués d'un bon nombre d'experts et, d'autre part, pouvoir accéder à toutes les informations géopolitiques disponibles. On pourrait en discuter s'il ne serait pas préférable de créer de tels «centres

²⁰Scheunpflug, Annette, *Entwicklungspädagogik und interkulturelles Lernen*, München 1995

militaires de recherche sur les crises» au niveau international. Et, en effet, nombre d'arguments joueraient en faveur de cette proposition.

Afin qu'ils soient à même de traiter ces informations, les technologies et méthodologies les plus avancées doivent être mises à la disposition de ces états-majors. On pourrait rétorquer, à cet égard, que les services de renseignement militaires disposent déjà de l'ensemble de ces informations et que c'est à eux qu'incombe la tâche d'étudier la situation militaire de pays étrangers.

On pourrait également mettre en avant que la recherche appliquée sur les risques mondiaux (dont fait partie, par exemple, une éruption volcanique dans tel pays) ne peut constituer en aucun cas une tâche militaire.

A l'encontre de ces objections j'aimerais citer trois arguments :

- L'avance en matière d'informations des services de renseignement n'a pu éviter les désastres humains en Bosnie et au Kosovo. Il ne faut pas oublier que les informations mises à disposition par ces services sont ou filtrées ou incomplètes. Vu leur mission spécifique et leur mode de fonctionnement, ils sont en apparence inaptes à nous procurer une marge de manœuvre suffisamment large pour parer aux nouveaux risques de demain.
- La création d'un centre de recherche civil permettrait de réunir en son sein un grand savoir-faire. Or, l'objectif, en dernier ressort, consiste à améliorer la situation de nos armées, à accroître notre capacité d'apprentissage. S'il est vrai que les états-majors précédemment cités ne s'occupent pas de planification militaire, ils présentent néanmoins l'avantage de savoir s'appuyer sur la pensée militaire. A mes yeux, il faut maintenir à tout prix la liaison mentale entre la dynamique inhérente aux risques non militaires et le recours à la force militaire.
- C'est justement la Bundeswehr qui, par le passé, s'est révélée particulièrement apte à accomplir de nouvelles tâches. Par son action elle est devenue l'un des vecteurs de la réunification. Nos armées disposent d'un savoir-faire considérable et une formation exigeante sur le plan intellectuel nous est particulièrement chère à nous tous. Encore faut-il que les moyens et ressources correspondants soient disponibles.

5.4 Les concepts de stationnement préventif

Le problème que soulève ce cas de figure est évident : Le fait de stationner des troupes dans un pays sans avoir son consentement est à considérer, par principe, comme un acte hostile. Il est extrêmement difficile de légitimer une telle action au regard du droit international.

J'ai déjà mis en évidence que les bases de légitimation actuelles (vote d'une résolution par le Conseil de sécurité ou par l'Assemblée générale des Nations Unies) sont sujets à un changement.

Si l'on parle de droit international, cela veut dire, dans notre contexte, la Charte des Nations Unies.

Une analyse détaillée des différents cas de figure prévus dans les chapitres 5, 6 et 7 de la Charte dépasserait, d'un côté, le cadre du présent mémoire et nécessiterait, de l'autre, un important travail de recherche juridique. Depuis des années, l'interprétation des textes fondamentaux du droit international se modifie sans cesse.

Si, du temps du conflit Est-Ouest, le Conseil de sécurité ne parvenait pas à prendre des décisions importantes vu que l'adoption d'une résolution supposait impérativement un vote unanime, cet outil a fait, par la suite, l'objet d'une véritable renaissance.

Aujourd'hui pourtant, il semble peu à peu que l'âge d'or des Nations Unies soit révolu. A cet égard, je pense notamment aux multiples déclarations de faillite comme récemment l'aveu d'impuissance face au massacre de Srebrenica ou le bilan terrifiant, y compris financier, établi en automne 1999 au sommet

des Nations Unies. En même temps, les alliés sont parvenus au Kosovo à mettre un terme à la guerre. Il semble bien que l'ONU soit de moins en moins en mesure de relever les défis de demain.

La Charte reste pourtant l'une des rares bases juridiques «universelles» mondialement reconnues. Il y a quelques mois encore c'était par ce biais uniquement que fut prise toute décision relative à la question de savoir quelles troupes peuvent être légalement envoyées dans quelles parties du monde.

Il ne faut pas non plus oublier à cet égard qu'après les expériences douloureuses de deux conflits mondiaux le but de la Charte est bien évidemment celui d'empêcher de telles guerres à tout jamais. Et malgré le fait qu'aujourd'hui une réforme des Nations unies, de sa charte, de ses organes et de son organisation semble s'imposer de façon urgente, cet organisme comporte néanmoins certains avantages.

Prenons par exemple le concept dit des casques bleus qui, selon sa définition juridique, n'a jamais fait partie des règles du droit international mais qui, par son caractère manifestement pacifiste, est unanimement accepté comme étant conforme au droit international. A condition qu'elles fassent l'objet d'une reconnaissance générale, on peut donc créer des normes en matière de droit international, les déduire d'un état de fait.

Cela soulève une autre question : Qui est habilité à décider de l'adoption des règles en droit international ?

On connaît la pratique telle qu'elle est de rigueur au Conseil de sécurité des Nations unies. Un pays tel la Chine, dernière grande dictature communiste, qui «concède» aujourd'hui que le massacre des étudiants manifestant sur la place Tiananmen donne bien «matière à réflexion», décide du caractère humanitaire d'une mission. Simultanément, ses petits voisins prospères tel Taïwan se préparent avec anxiété à la défense militaire de leur territoire.

Il en va de même pour la Russie qui est liée d'une profonde amitié aux peuples frères slaves, ce qu'il faut savoir pour comprendre que l'ancien président russe Eltsine prenne fait et cause pour des criminels de guerre serbes comme Karadzic et Mladic.

Alliance militaire la plus puissante, la plus respectée et la plus redoutée du monde, l'OTAN est certainement un instrument susceptible d'intervenir militairement et de faire respecter les normes du droit international. A l'occasion de la cérémonie d'inauguration du CID en 1999, le général Kelch, chef d'état-major des armées, a souligné que les retards dus à des difficultés de concertation politique peuvent compromettre le succès d'une opération.

Et effectivement, la conduite des opérations préventives relève de l'instauration d'un équilibre entre un large consensus par rapport au droit international et une capacité et une volonté d'action illimitées.

Mais de quelle manière pourrait-on instaurer une légitimité au regard du droit international ?

Cela pourrait se faire, à titre d'exemple, par le recours à des résultats provenant de l'application de procédures d'évaluation mondialement reconnues. Des instituts de recherche sur les crises civiles et militaires, créés à cet effet devraient être chargés d'accomplir ce travail.

La complexité de la collecte et du dépouillement des informations a été exposée avec force détails. Il s'agit, en dernier ressort, de prédire avec une probabilité et une exactitude maximales l'étincelle susceptible, sous l'effet de la mondialisation, de faire dégénérer un risque soi-disant non militaire en catastrophe humanitaire, en conflit militaire, en implosion d'un état ou en grande migration du 21e siècle.

Mais revenons au concept des casques bleus. Quelles ont été les raisons de son échec ?

Les casques bleus ont un caractère totalement défensif. Pour l'agresseur ils ne représentent aucun danger. Ce concept s'avérait inadapté pour gérer les conflits sanguinaires à venir. Les casques bleus sont neutres (firm, fair, friendly). A Sarajevo, on a abusé de leur statut pour les faire servir d'otages et de boucliers humains. Le stationnement de casques bleus exige l'accord de toutes les parties en présence.

Quels avantages présente le concept ?

Il est reconnu par la communauté internationale et au regard du droit international même si, de jure, il n'en constitue pas une des règles de ce dernier.

A maints endroits, il a empêché des violences et sauvé des vies humaines et en faisant participer notamment des pays pauvres il les associe au concept.

Des troupes stationnées à titre préventif dans un pays et sans le consentement de celui-ci doivent être en mesure d'y accomplir aussi leur mission de dissuasion. Toute action militaire dirigée contre ces troupes doit représenter un risque considérable et lourd de conséquences pour l'agresseur. Sur le plan tactique, cela veut dire qu'elles peuvent à tout moment recourir à des moyens de combat aérien.

Elles doivent cependant surtout être en mesure de fournir de l'aide. Cela résulte de la responsabilité à l'égard des biens mondiaux, du savoir-faire dont nous disposons en matière d'aide au développement et de nos intérêts de sécurité géopolitiques.

On pourrait considérer leurs effectifs comme des coopérants lourdement armés et, en suivant la logique du présent mémoire, il est évident qu'en raison de leurs capacités interculturelles le stationnement de telles troupes pourra se faire en douceur et de façon moins agitée que c'est le cas aujourd'hui dans la réalité des scénarios d'après-guerre.

Car l'objectif stratégique sera par exemple : Enrayer la violence et empêcher les massacres.

Identifier, comprendre et contenir les problématiques mondiales et locales. Maintenir, améliorer ou restaurer les conditions de vie. Et par cela même, éviter des flux migratoires.

Contrairement aux missions menées sous l'étiquette «casques bleus», cela suppose une flexibilité considérable au niveau tactique et le chef militaire de demain aura à faire face à d'énormes exigences. Il doit, en effet, être en mesure de manier de façon flexible, efficace et crédible les moyens à sa disposition pour récompenser et réprimander les parties participant aux négociations, pour fournir de l'assistance et punir, pour protéger et exercer des représailles

Pour lui et ses soldats, cela est essentiel et pour garder le moral et pour gagner la confiance d'autrui.

Les coûts en devraient être considérables, mais les coûts de la guerre et de l'après-guerre le sont aussi.

Revenons une dernière fois à notre scénario relatif au Bangladesh :

Supposons qu'en matière de recherche sur les crises les états-majors esquissés ci-dessus existent bel et bien. Supposons également que nous disposions d'informations selon lesquelles, dans cinq ans par exemple, la population de telle région sera forcée de quitter ses terres fertiles avec, à la clef, des massacres sur fond de combats éclatant autour de la distribution des vivres et/ou de conflits ethniques, religieux, etc. tels que ceux qui se sont produits au Rwanda. Nous devons nous attendre à des flux migratoires inouïs et à une grande détresse généralisée.

Dans ce cas de figure l'action exemplaire serait la suivante :

- Renforcer les infrastructures et l'économie de l'arrière-pays tout en procédant à des préparatifs pour accueillir les réfugiés. Cela comprend notamment la construction de routes pour l'exode des populations.

- Canaliser les flux et enrayer autant que possible la misère qui en constitue le corollaire.
Promouvoir une réforme agraire ainsi que la mise en culture des terres arables et, par cela même, inciter les populations à s'installer ailleurs.

- Sauver le bétail et prévoir le transfert des centres de production.
Supprimer les structures mafieuses ou paramilitaires qui bénéficient de situations pareilles.
De même que de nombreux pays africains utilisent encore aujourd'hui les routes et voies ferrées datant de l'époque coloniale, ces infrastructures mises en place par nos soldats-coopérants resteront encore longtemps après leur retrait à la disposition des pays concernés.

6. Conclusions

Y a-t-il des modes d'actions militaires ?

Moi, je répondrais par l'affirmative.

En fin de compte, les résultats de ce mémoire ne représentent que des approches s'appuyant sur la conviction que, sous l'effet des évolutions mondiales, la transformation des risques non militaires en conflits violents va s'accélérer au 21^e siècle.

Cette tendance exercera une influence de plus en plus importante sur la sécurité de nos pays.
Même s'il est impossible de contrebalancer ces problématiques mondiales aux facettes multiples par le recours à la force militaire, nous serons néanmoins bien obligés de faire face à leurs conséquences militaires.

Dès lors, nous serons astreints, en faisant preuve des meilleures intentions morales, à «mondialiser» également la pensée militaire afin d'éviter à l'avenir les guerres, les génocides et les expulsions et de garantir la sécurité de nos pays.